



Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement

Programme d'aménagement de Pôles Economiques Compétitifs (PEC) dans les Districts du pays

Atelier régional – Zone Centre Nord-Est

Avril 2016

1

Contexte et objectifs

2

Synthèse du diagnostic de la zone

3

Vision stratégique

4

Banques de projets

5

Territorialisation des pôles économiques compétitifs

1

Contexte et objectifs

2

Synthèse du diagnostic de la zone

3

Vision stratégique

4

Banques de projets

5

Territorialisation des pôles économiques compétitifs

Le programme d'aménagement des PEC s'inscrit dans une logique de développement territorial intégrant pleinement la notion de développement durable

Développement territorial

- Le développement territorial est :
 - une transformation vers un mieux-être global,
 - au moyen de développement de projets,
 - Avec une valorisation des ressources locales,
 - dans une vision à long terme
- Sa mission consiste à impulser, concevoir et animer des projets qui s'inscrivent dans une politique territoriale de développement durable, dans une démarche de démocratie participative
- Ses objectifs sont de :
 - Renforcer la compétitivité économique, notamment en accompagnant l'émergence de pôles de compétitivité
 - Mieux anticiper les mutations économiques, en soutenant les acteurs territoriaux qui y sont confrontés, afin de développer activité et emploi
 - Assurer la cohésion et l'équilibre entre les territoires, en conservant une réelle solidarité au profit des territoires défavorisés

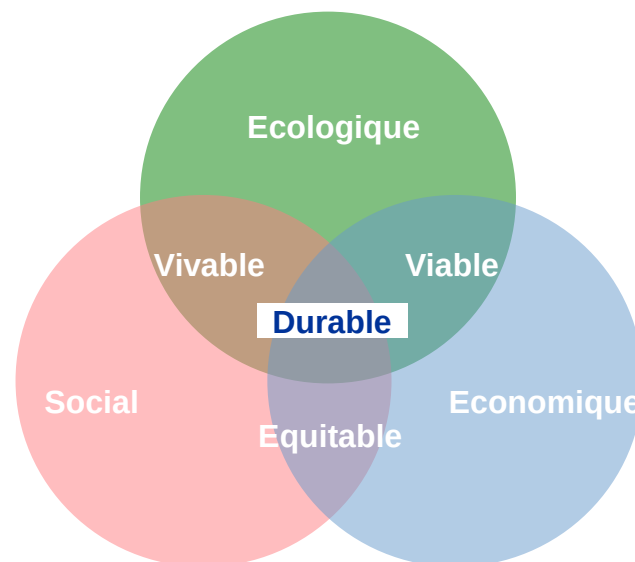
Développement durable

Des territoires qui se veulent :

Économiquement compétitifs

Socialement équitables

Écologiquement responsables



La mise en place du programme d'aménagement des PEC doit permettre l'organisation et la structuration de l'espace national autour de zones de compétitivité économique

Une démarche qui a pour objectif de matérialiser dans l'espace et dans le temps les conditions d'un développement économique des territoires à travers les PEC

Cadrage

Diagnostic
stratégique

Vision
stratégique

Feuille de
route

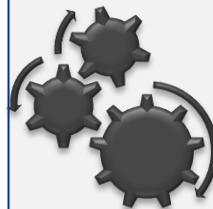
Enjeux et opportunités

Etudes monographiques

Diagnostic

SWOT

Vocation



Etudes et Stratégies nationales

PND

PAMT/EF

PNIA

SNDR

SNDCV

PSDEPA

RGPH
2014

ENV
2015

Comment impulser le développement économique au niveau des territoires ?

Une vision du développement pour chaque territoire

Des portefeuilles de projets

Volet
productif

Volet
social

Volet
infrastructures

Structure
d'animation des PEC

Une méthodologie qui permet progressivement d'identifier les villes propices à l'implantation d'un PEC

1

Identifier les **activités structurantes** qui peuvent créer des richesses additionnelles sur un territoire centré autour d'une grande ville (chef-lieu de District)

2

Identifier les **flux** de produits et de marchandises

3

Définir les **zones géo-économiques** en croisant activités et flux

4

Identifier les leviers et facteurs clés de succès du développement économique en termes d'**infrastructures**

5

Identifier les leviers et facteurs clés de succès du **développement social** des populations

6

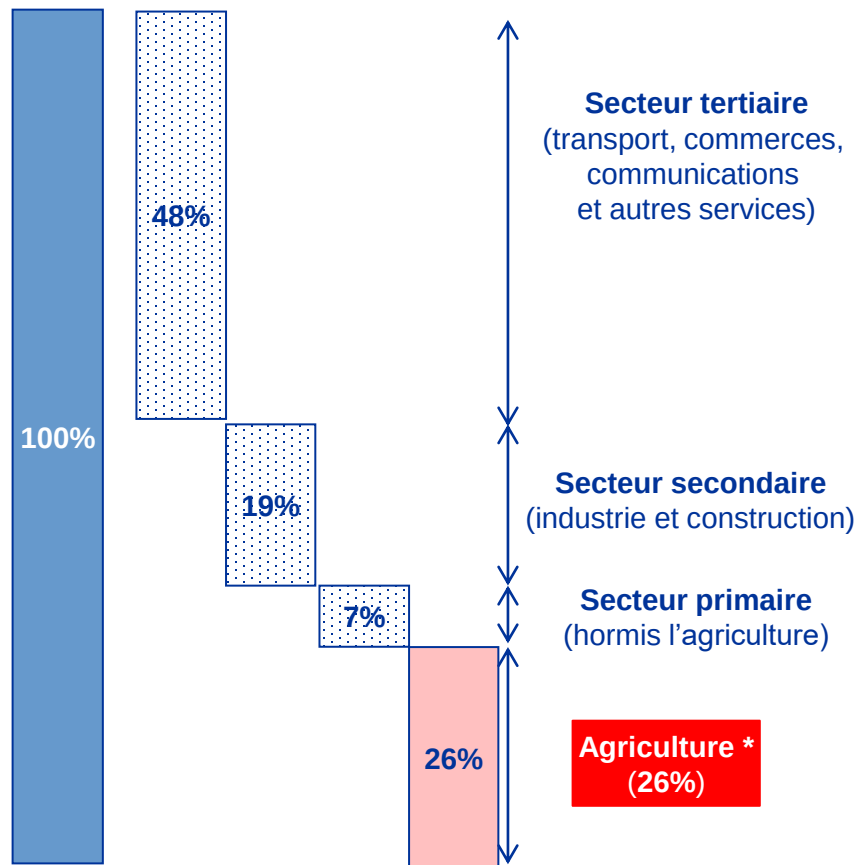
Plans d'actions pour le développement des PEC



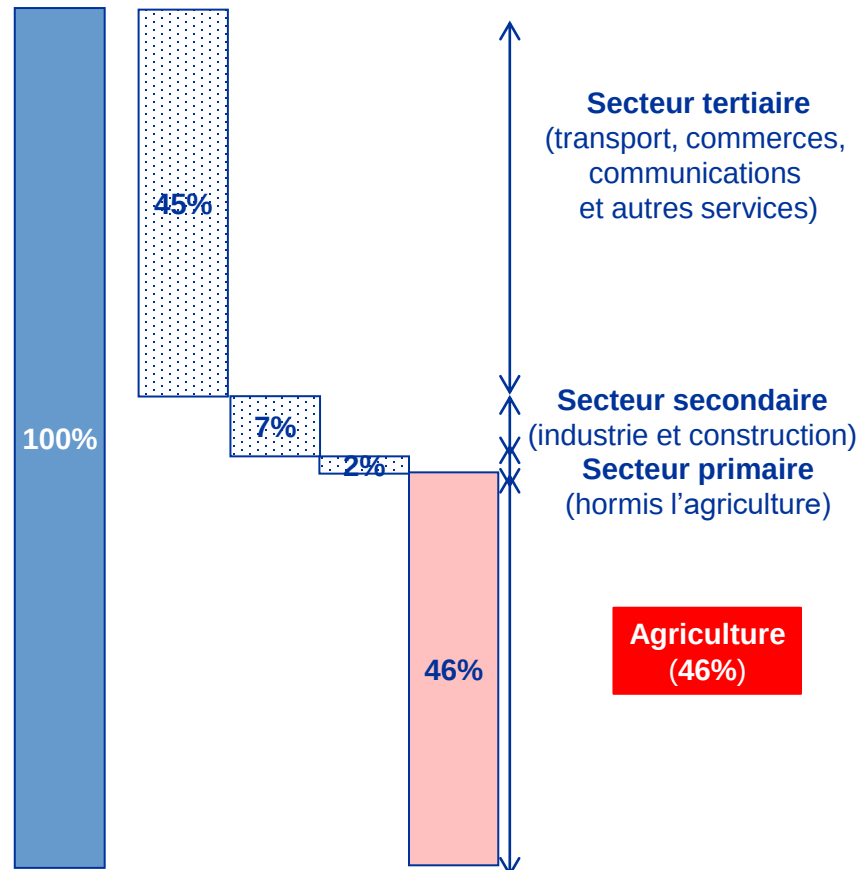
Découpage en zones géo-économiques – Approche retenue

L'agriculture joue un rôle important dans l'économie du pays : 26% du PIB et 46% des emplois nationaux

Contribution des différents secteurs d'activité au PIB Ivoirien



Contribution des différents secteurs d'activité aux emplois en Côte d'Ivoire



Le secteur de l'agriculture s'enregistre dans une tendance haussière : sa contribution au PIB Ivoirien a augmenté de 9% entre 2008 et 2013

Source : Données des administrations nationales

* Agriculture, foresterie, pêche et chasse

En 2013, le secteur primaire a contribué à 22,3 % du PIB et employait plus des deux tiers de la population nationale



Découpage en zones géo-économiques – Approche retenue

Les cultures de rente représentent près des deux tiers du PIB Agricole

Cultures de Rente



Café



Cacao



Coton



Palmier à huile



Hévée



Anacarde



Filière fruitière

6 filières de rente pour 65 % de la production nationale en valeur

Cultures Vivrières



Riz



Igname



Banane Plantain



Manioc



Cultures maraichères



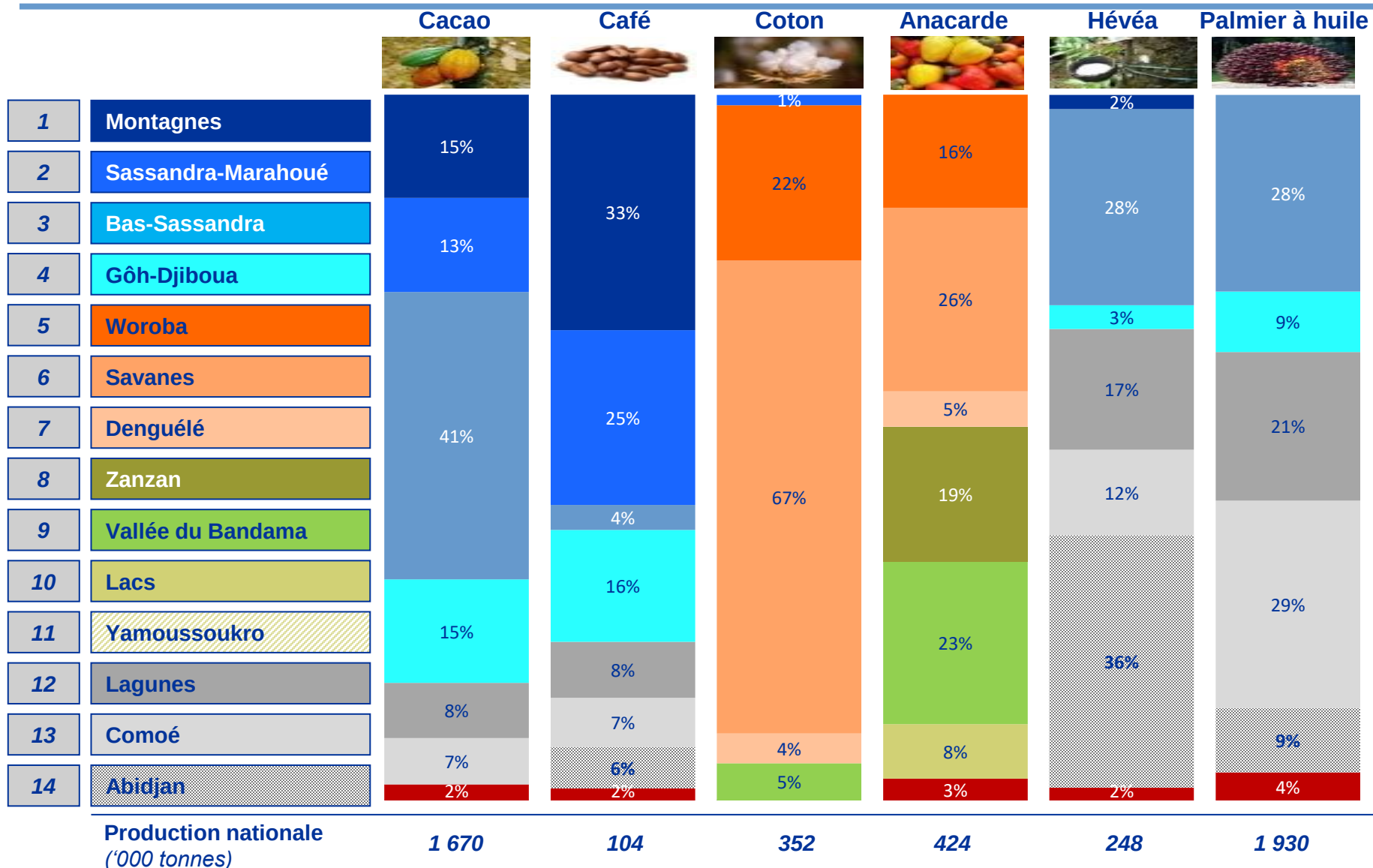
Cultures céréalières



- 1^{er} producteur mondial de cacao
- 1^{er} producteur mondial de noix de cola
- 1^{er} exportateur mondial d'anacarde
- 1^{er} producteur africain d'hévée
- 1^{er} producteur africain de banane
- 1^{er} exportateur africain d'huile de palme

Découpage en zones géo-économiques – Approche retenue

L'analyse des cultures de rente met en évidence des spécialisations territoriales par filière agricole -1/2-



Source : MINAGRI , Annuaire statistiques régionaux de l'INS et Analyse Valyans

 Autres régions



Découpage en zones géo-économiques – Approche retenue

L'analyse des cultures de rente met en évidence des spécialisations territoriales par filière agricole -2/2-

		Cacao	Café	Coton	Anacarde	Hévéa	Palmier à huile
							
1	Montagnes	+	+++				
2	Sassandra - Marahoué	+	++				
3	Bas-Sassandra	+++				++	++
4	Gôh-Djiboua	+	+				
5	Woroba			++	+		
6	Savanes			+++	++		
7	Denguélé						
8	Zanzan				+		
9	Vallée du Bandama				++		
10	Lacs						
11	Yamoussoukro						
12	Lagunes					+	++
13	Comoé					+	++
14	Abidjan					+++	

+

10% à 20% de la production nationale

++

20% à 30% de la production nationale

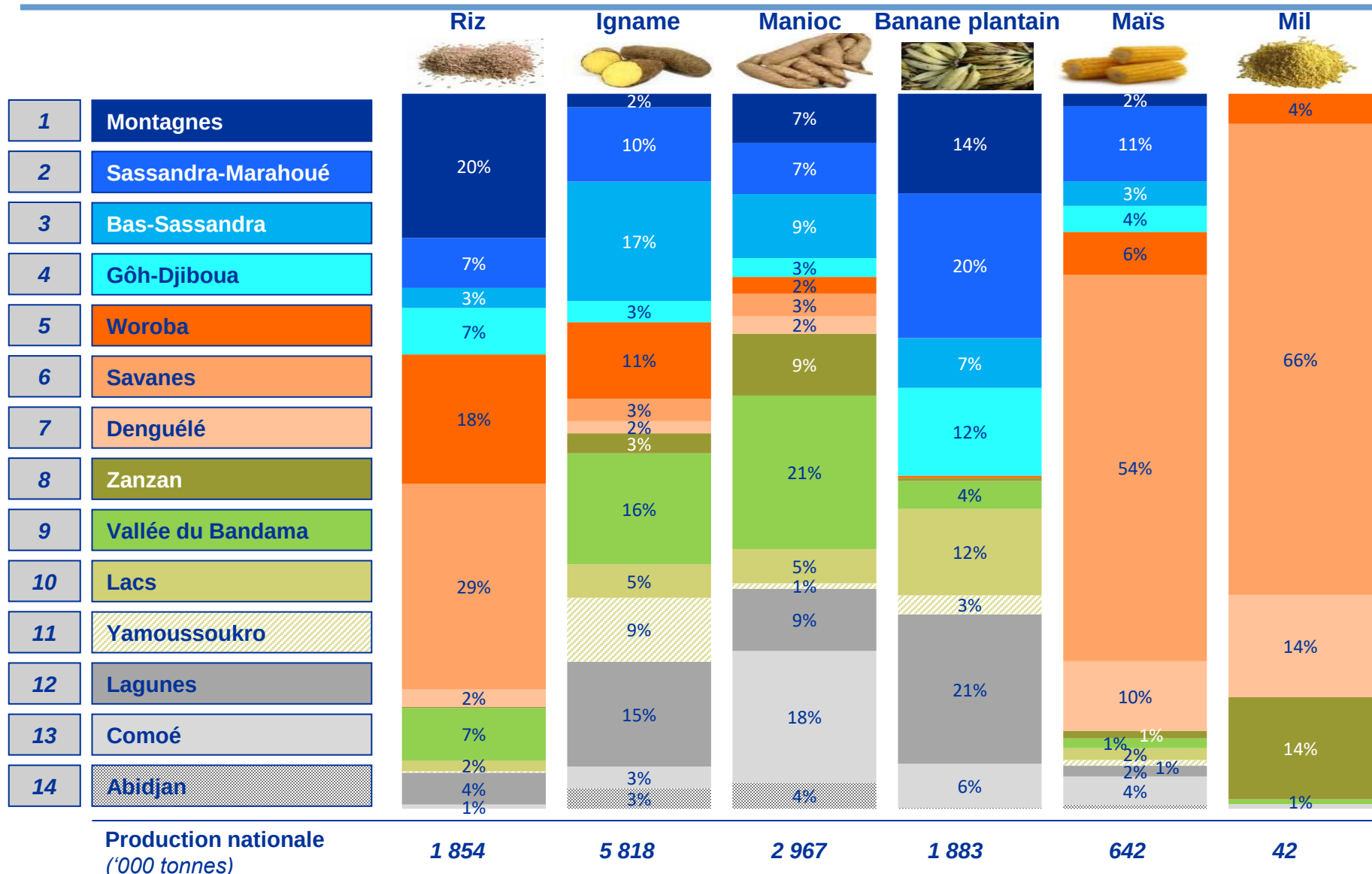
+++

> 30% de la production nationale

Source : MINAGRI , Annuaire statistiques régionaux de l'INS et Analyse Valyans

Découpage en zones géo-économiques – Approche retenue

Les cultures vivrières se développent de façon homogène au niveau de l'ensemble du territoire ivoirien -1/2-



Source : MINAGRI , Annuaire statistiques régionaux de l'INS et Analyse Valyans



Découpage en zones géo-économiques – Approche retenue

Les cultures vivrières se développent de façon homogène au niveau de l'ensemble du territoire ivoirien -2/2-

		Riz 	Igname 	Manioc 	Banane plantain 	Maïs 	Mil 
1	Montagnes	++			+		
2	Sassandra - Marahoué		+		++	+	
3	Bas-Sassandra		+				
4	Gôh-Djiboua				+		
5	Woroba	+	+				
6	Savanes	++				+++	+++
7	Denguélé					+	+
8	Zanzan						+
9	Vallée du Bandama		+	++			
10	Lacs				+		
11	Yamoussoukro						
12	Lagunes		+		++		
13	Comoé			+			
14	Abidjan						

+

10% à 20% de la production nationale

++

20% à 30% de la production nationale

+++

> 30% de la production nationale

Source : MINAGRI , Annuaire statistiques régionaux de l'INS et Analyse Valyans



Découpage en zones géo-économiques – Résultats

4 grandes zones géo-économiques se dessinent, se positionnant chacune sur des filières et productions spécifiques

Zone 2 : Denguélé – Woroba – Savanes

Production :

- 93 % du coton, 328 kt
- 47 % de l'anacarde, 200 kt
- 49 % du riz, 913 kt
- 70 % du maïs, 447 kt
- 84 % du mil, 35 kt
- 70 % du cheptel national bovin
- 100 % de la production de diamant
- Mines d'or...

Zone 3 : Vallée du Bandama – Zanzan – Lacs – DA Yamoussoukro

Production :

- 50 % de l'anacarde, 215 kt
- 36 % du manioc, 1 059 kt
- 33 % de l'igname, 1 858 kt
- 50 % de la pêche continentale ...

Zone 1 : Montagnes – Bas-Sassandra – Sassandra Marahoué – Gôh Djiboua

Production :

- 84 % du cacao, 1 392 kt
- 78 % du café, 80 kt
- 33 % de l'hévéa, 83 kt
- 37 % du palmier à huile, 731 kt
- 53 % de la banane plantain, 1 006 kt
- 59 % du volume de bois traité (178 kt)
- Mines Métaux ferreux et non ferreux
- ...

Zone 4 : Lagunes – Comoé – DA Abidjan

Production :

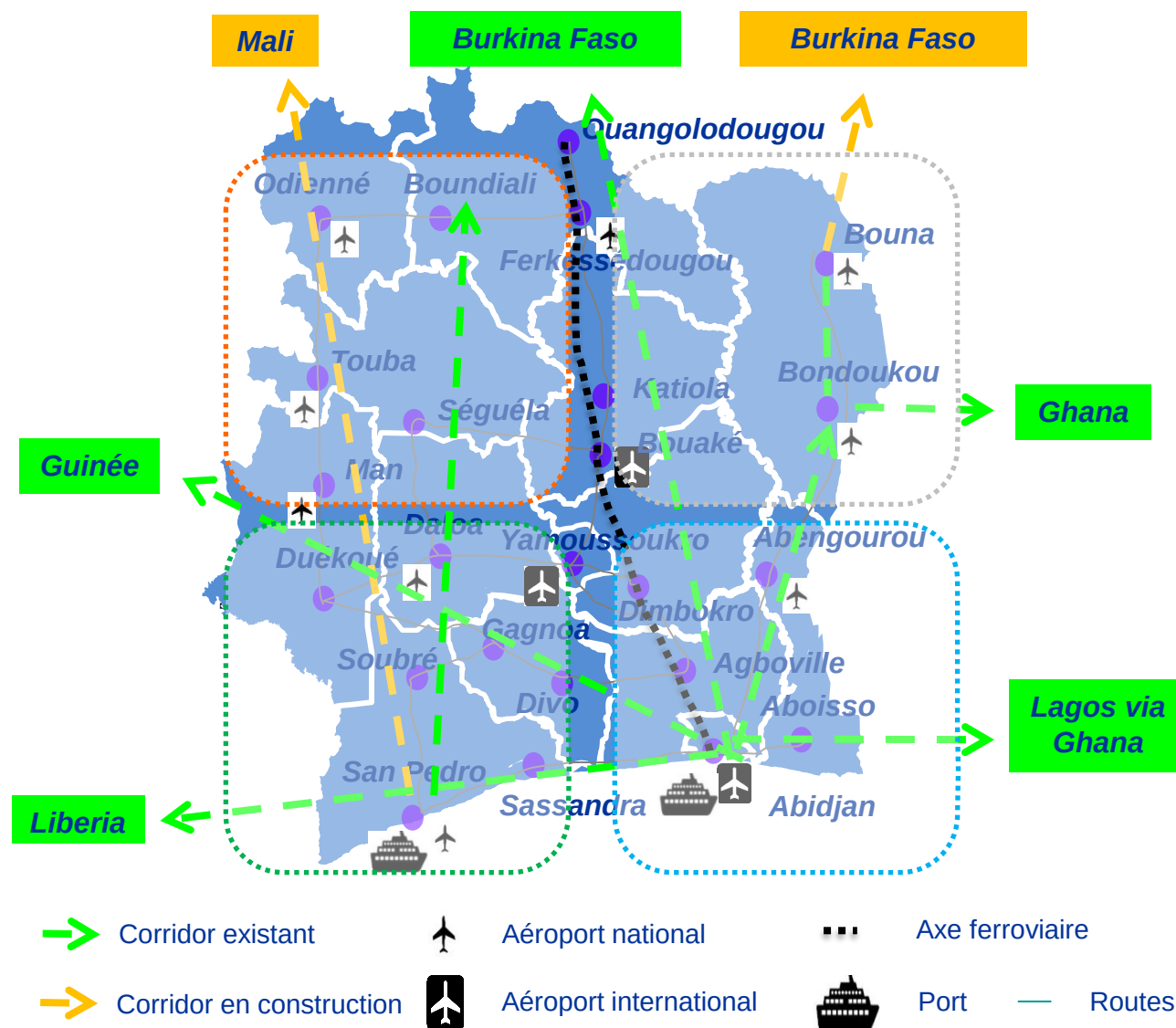
- 65 % de l'hévéa, 160 kt
- 59 % du palmier à huile, 1 150 kt
- 27 % de la banane plantain 512 kt
- 36 % du volume de bois traité (110 kt)
- 80 % de la pêche hauturière
- 95 % de l'activité industrielle
- ...

**Les Districts Autonomes de Yamoussoukro et Abidjan sont inclus dans les zones 3 et 4
Ils bénéficieront également d'un traitement particulier (6 zones au total)**

Découpage en zones géo-économiques – Résultats

Des zones géo-économiques connectées à l'Afrique de l'Ouest et à l'international via 8 corridors terrestres

- Le corridor nord relie Abidjan à Ouagadougou par une liaison routière et ferroviaire
- À l'est, la Côte d'Ivoire est reliée à Lagos par une route qui traverse Aboisso
- A l'est, une autre liaison avec le Ghana par Bondoukou
- A l'ouest, la Guinée via Man
- À l'ouest, le Libéria via Tabou
- Au sud, mise en œuvre du corridor San Pédro-Boundiali
- A l'ouest, la mise en œuvre du corridor Bamako-Zantiebougou-San Pedro
- A l'est, mise en œuvre du corridor Bondoukou-Burkina Faso



Découpage en zones géo-économiques – Résultats

Des zones qui présentent des disparités démographiques Nord-Sud, à prendre en compte dans l'élaboration des PEC

Zone 1 : Denguélé – Woroba – Savanes

Population : 2 742 415
Densité : 30 hab/km²

Zone 3 : Montagnes – Gôh-Djiboua – Bas-Sassandra – Sassandra-Marahoué

Population : 8 551 058
Densité : 87 hab/km²

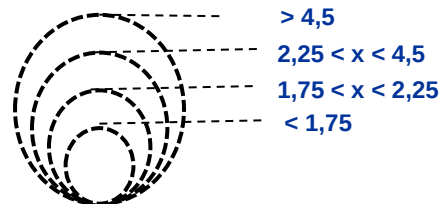
Zone 2 : Zanzan – Vallée du Bandama – Lacs – Yamoussoukro

Population : 3 989 355
Densité : 42 hab/km²

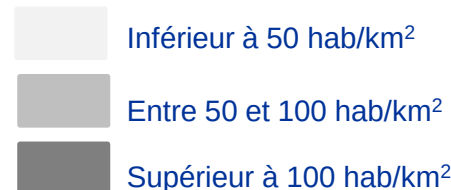
Zone 4 : Comoé – Lagunes – Abidjan

Population : 7 388 503
Densité : 201 hab/km²

Part de la population du District dans le national

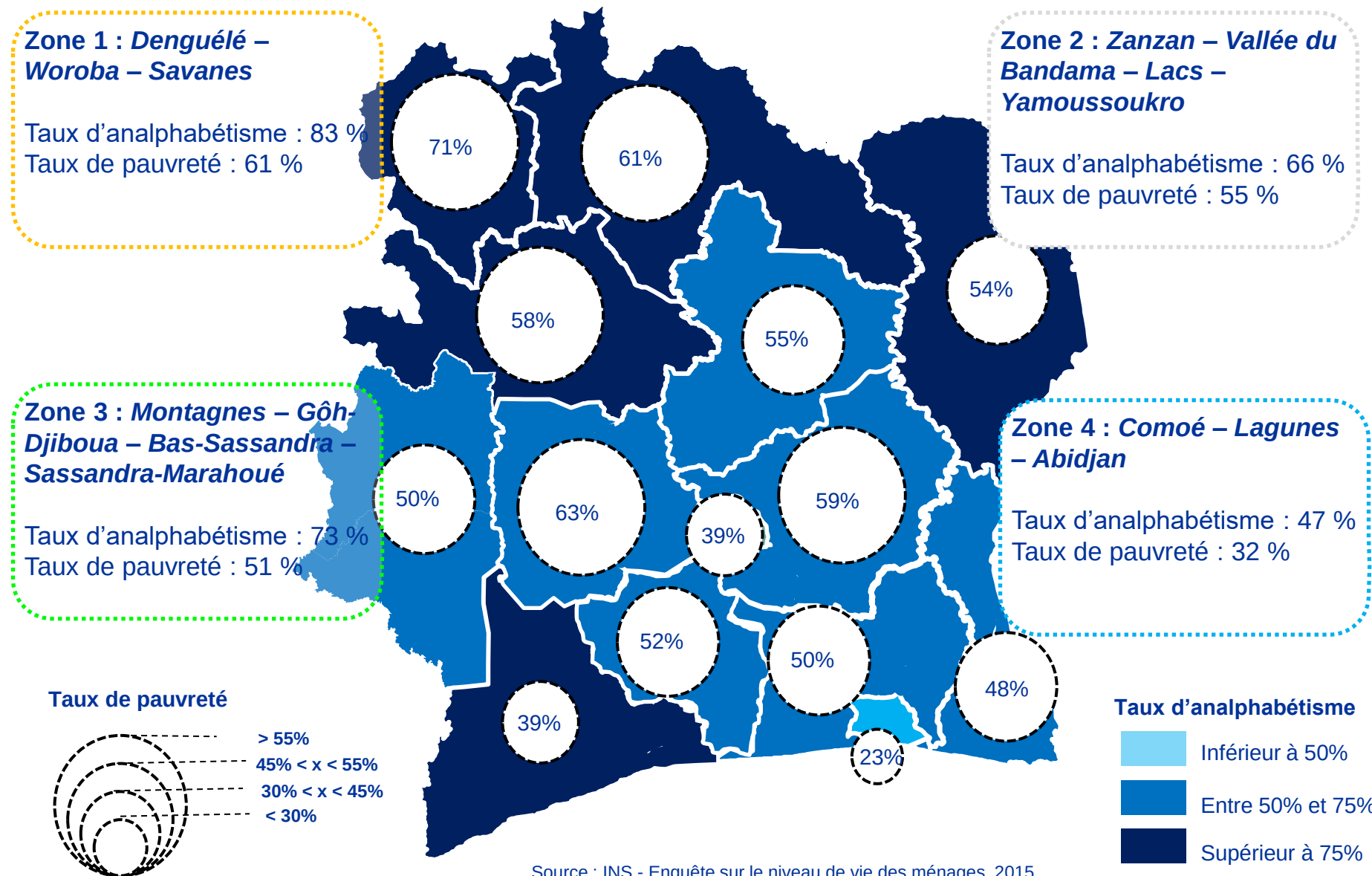


Densité de Population

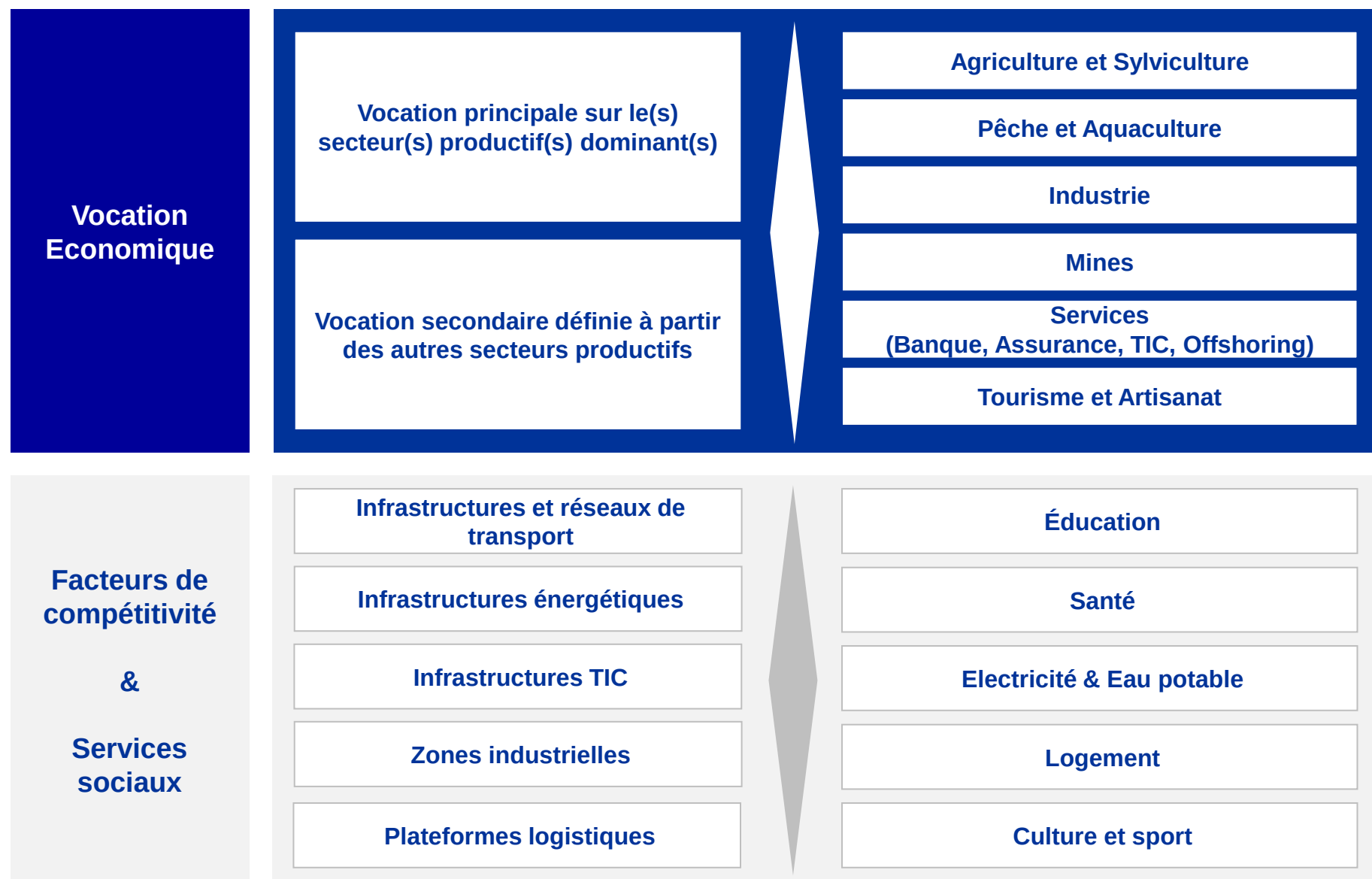


Découpage en zones géo-économiques – Résultats

Les disparités de pauvreté et d'alphabétisme doivent également être prises en compte dans l'élaboration des PEC



Chaque zone géo-économique aura une vocation principale qui sera soutenue par le développement de facteurs de compétitivité et la mise à niveau des services sociaux



L'élaboration des PEC s'appuie sur la définition de projets productifs soutenus par une mise à niveau des services sociaux

Projets économiques

La définition des programmes économiques s'appuie sur l'analyse des avantages compétitifs du territoire et de son environnement global

Identification des avantages compétitifs du territoire

Analyse des programmes / projets prévus dans le cadre des stratégies sectorielles et territoriales

Identification des contraintes et des freins au développement du territoire

Identification de programmes / projets complémentaires (économiques, environnementaux, infrastructures)

Sélection des programmes / projets en fonction de leur impact économique sur la population locale et leur impact environnemental

Projets sociaux

La définition des programmes sociaux s'appuie sur l'identification des retards de développement par rapport aux ambitions nationales et aux normes internationales

Analyse des indicateurs de performance du territoire au regard des objectifs nationaux et/ ou des normes en vigueur

Identification et analyse des projets en cours et/ou prévus par les différents départements ministériels

Définition et dimensionnement des programmes d'actions

1

Contexte et objectifs

2

Synthèse du diagnostic de la zone

3

Vision stratégique

4

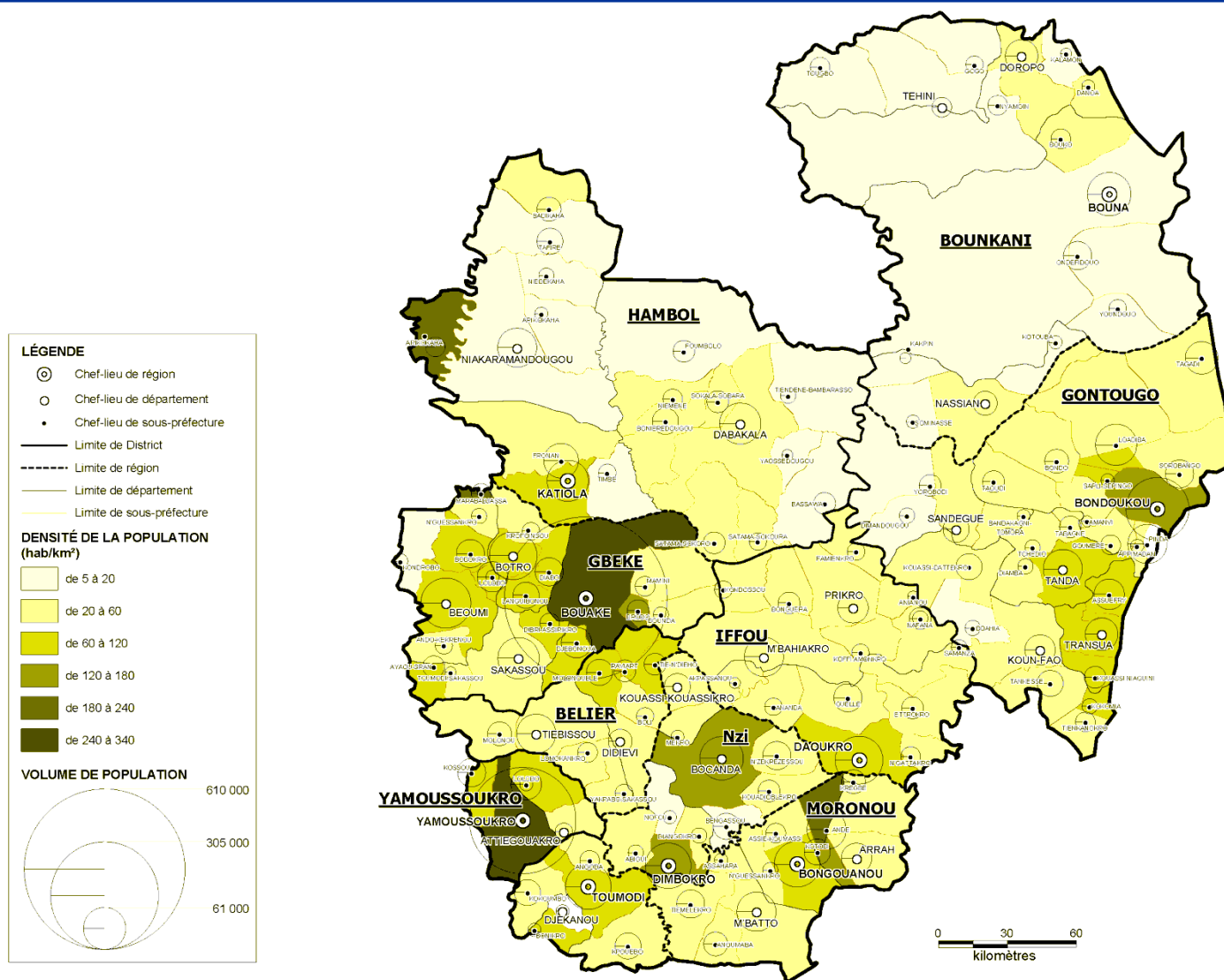
Banques de projets

5

Territorialisation des pôles économiques compétitifs

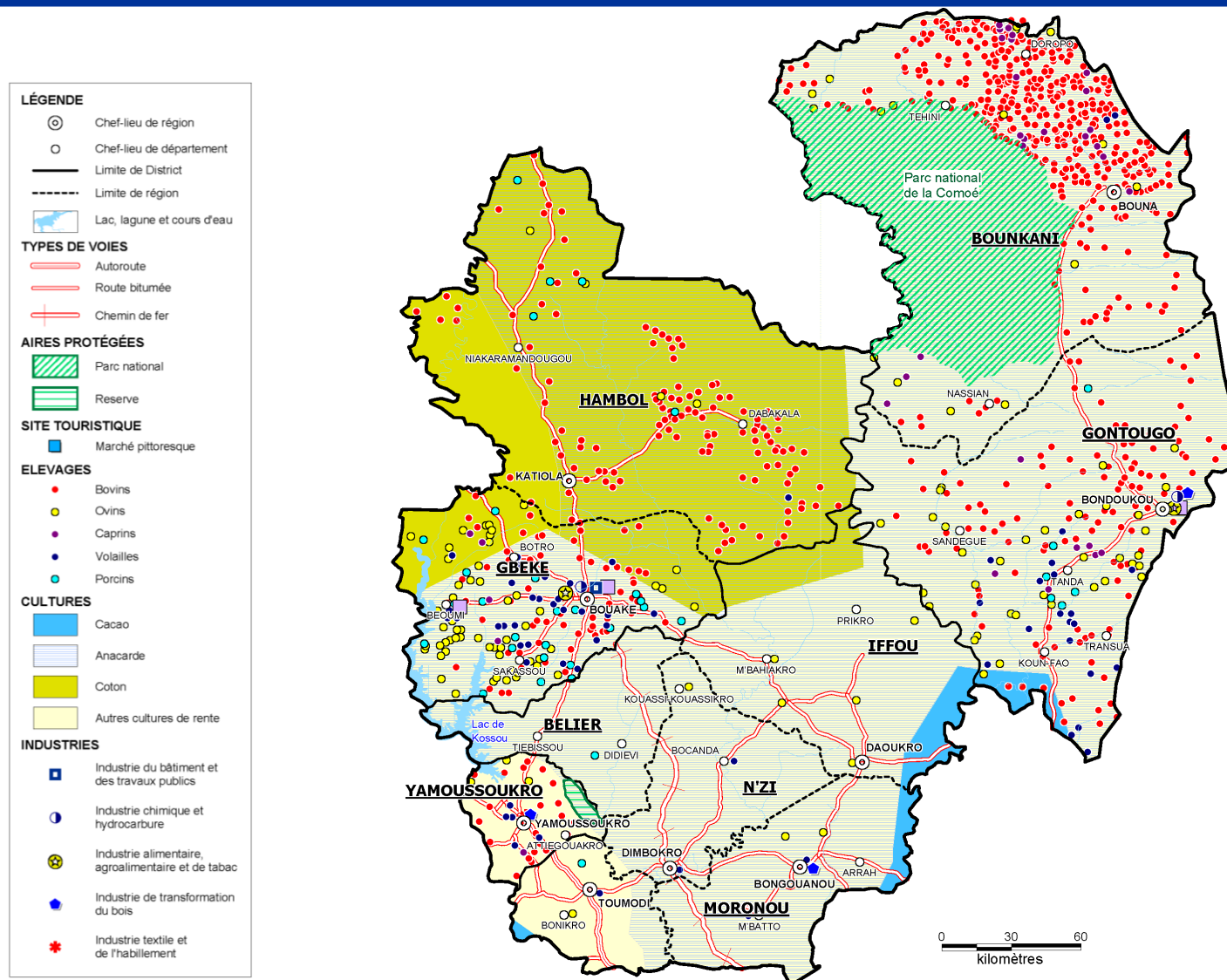
Aperçu la zone Centre – Nord-Est

Avec moins de 20 % de la population nationale, la zone Centre – Nord-Est est la 2^{ème} zone la moins peuplée du pays



Aperçu la zone Centre – Nord-Est

Une zone qui dispose de ressources économiques variées (agriculture de rente, élevage, potentiel touristique...)



Points clés du diagnostic stratégique de la Zone Centre – Nord-Est



Une population pauvre et un territoire déséquilibré abritant 2 grandes villes du pays

Population et niveau de vie

- La deuxième zone la moins peuplée du pays, avec une croissance annuelle de 2,0 % depuis 1998

- Deux des plus grandes agglomérations nationales avec Bouaké, deuxième du pays, et Yamoussoukro, capitale administrative

- Une personne sur deux vivant en milieu rural

- Plus de la moitié de la population vivant avec moins de 757 FCFA par jour

- Les dépenses moyennes de consommation par habitant les plus faibles du pays

- Des inégalités contenues en comparaison avec les tendances nationales

- Un taux de chômage très inférieur à celui constaté dans le pays, à mettre cependant en perspective avec la forte part informelle de l'économie

- Un faible développement du secteur moderne

Population 2014 (en millions d'habitants)

4,0

22,7

Principales agglomérations (milliers d'habitants)

- Bouaké (536)
- Yamoussoukro (280)

Population rurale (en % de la population de la zone)

53 %

50 %

Taux de pauvreté 2015

54,7 %

46,3 %

Dépense moyenne par habitant 2015 (en kFCFA)

281

390

Indice de Gini 2015

0,344

0,400

Taux de chômage 2014

4,5 %

8,9 %

Part des entreprises nationales du secteur moderne

2 %

Une zone qui connaît un déficit en infrastructures et services de base -1/2-

Infrastructures et facteurs de compétitivité

ROUTIER	• L'unique autoroute du pays relie Yamoussoukro à Abidjan en passant par le District des Lacs • Le réseau est dans un état de dégradation avancée et souffre d'un manque d'entretien courant	Longueur du réseau (km) <table><tr><td>22 225</td><td>82 000</td></tr></table> Densité routière (km/km²) <table><tr><td>0,235</td><td>0,254</td></tr></table> Longueur du réseau bitumé (km) <table><tr><td>2 043</td><td>6 500</td></tr></table> Taux de revêtement <table><tr><td>9,2 %</td><td>7,9 %</td></tr></table>	22 225	82 000	0,235	0,254	2 043	6 500	9,2 %	7,9 %
22 225	82 000									
0,235	0,254									
2 043	6 500									
9,2 %	7,9 %									
FERROVIAIRE	• La zone est traversée par la seule voie ferrée du pays, reliant Abidjan et Ouagadougou • La ligne ferroviaire à voie unique empêche la circulation simultanée de deux trains au même endroit	Chiffres clés du réseau ferroviaire ivoirien Concessionnaire des chemins de fer : SITARAIL Distance totale en Côte d'Ivoire : 640 km Nombre de gares de passage : 35 gares dont 7 urbaines et 18 haltes Densité ferroviaire : 2,07 km/1000 km² de terres Densité du trafic : Trafic de marchandises : 910 000 tonnes / an 40 trains / semaine Trafic de passagers : 300 000 passagers / an ; 12 trains / semaine								
AERIEN	• La zone Centre Nord-Est dispose de 2 aérogares et un aéroport globalement peu fréquentés	Aéroport • Bouaké Aérodromes/aérogares • Bouna • Bondoukou								
TIC	• Avec moins de la moitié des localités couvertes par le réseau de téléphonie mobile, la zone Centre Nord-Est est la moins bien couverte du territoire	Part des localités non couvertes en réseau mobile 50,7 %								

Une zone qui connaît un déficit en infrastructures et services de base -2/2-

Services de base

- Peu de localités de la zone sont électrifiées avec des disparités notables entre le District Autonome de Yamoussoukro et les autres Districts de la zone

- Plus de 70 % des besoins en eau potable des populations sont couverts par les infrastructures AEP

- La zone affiche des taux d'évacuation des déchets dans la nature relativement élevés, notamment dus à une carence en équipements

Taux d'électrification des localités

Objectif 2030

18 %

34 %

100 %

Taux de couverture des localités éligibles en HU

91 %

59 %

Couverture des besoins en HU (m³/jj)

95,6 %

74,1 %

Taux de pénétration en HVA

17 %

13 %

Taux de pénétration en HV

74 %

70 %

Taux d'accès à l'assainissement amélioré

Monde

36 %

52 %

77 %

Taux d'évacuation des déchets liquides dans la nature

66 %

61 %

Taux d'évacuation des déchets solides dans la nature

82 %

75 %

Une économie relativement diversifiée concentrée sur les 2 principales villes

Economie et secteurs productifs

Une économie tirée par

Les cultures de rente et vivrières	Valeur (en milliards FCFA)		- Anacarde - Cacao - Igname - Manioc	Production 2014 (en MM FCFA)	
	~ 350				
L'élevage principalement bovin	Valeur (en milliards FCFA)		- Bovins - Ovins/caprins - Avicole	Production 2014 (en M FCFA)	
	~ 0,02				
La pêche continentale	Valeur (en milliards FCFA)		- Mar. / Lagunaire - Continentale - Industrielle	Captures 2011 (en MM FCFA)	
	~ 1,7				
L'industrie, principalement le textile et le bois	Valeur (en milliards FCFA)		- Bois - Textile	Chiffre d'affaires 2012 (en MM FCFA)	
	~ 2,4				

Et des potentialités restant à exploiter, liées aux richesses du sous-sol et au patrimoine naturel

Des conditions sociales et de développement humain difficiles, particulièrement dans les territoires enclavés -1/2-

Conditions sociales et de développement humain – Education

- Une zone où, bien qu'il se soit amélioré depuis 1998, le niveau d'alphabétisation des populations est faible

Taux d'analphabétisme

62,8 %	57,4 %
--------	--------

- Une zone où, bien qu'il soit supérieur au niveau national, le niveau d'équipement des établissements scolaires est nettement perfectible

Taux d'équipement des établissements du Primaire en point d'eau

51 %	51 %
------	------

Taux d'équipement des établissements du Primaire en latrines

28 %	24 %
------	------

- Une zone marquée par des classes surchargées dans le niveau secondaire 1^{er} cycle

Ratio d'occupation (enfants/salle)

75	69
----	----

- Une zone où l'abandon scolaire est significatif, et en particulier chez les filles

Taux de transition CM2 – 6^{ème}

(dont filles)

71 %	73 %	68 %	71 %
------	------	------	------

Taux de transition 3^{ème} – 2nd

(dont filles)

38 %	39 %	33 %	37 %
------	------	------	------

- Une zone qui affiche des performances inférieure au niveau national en matière de scolarisation

Taux brut de scolarisation - Primaire

Objectif national 2020

68 %	76 %	95 %
------	------	------

Taux brut de scolarisation – Secondaire 1^{er} cycle

Objectif national 2020

39 %	43 %	48 %
------	------	------

Taux brut de scolarisation – Secondaire 2nd cycle

20 %	19 %
------	------

Des conditions sociales et de développement humain difficiles, particulièrement dans les territoires enclavés -2/2-

Conditions sociales et de développement humain – Santé

- Une couverture de la population en établissements de santé de niveau 1 conforme aux objectifs du PNDS

- Le déficit en personnels de santé, le niveau d'équipement faible du plateau technique, le manque de raccordement des établissements sanitaires aux infrastructures de base et les difficultés d'accès aux médicaments ne permettent pas une prise en charge optimale des populations

- Face à ces insuffisances, la population présente un état sanitaire peu satisfaisant, et un taux de mortalité élevé principalement dû à la forte incidence du paludisme qui représente plus de 80 % des causes de décès

- Une zone où, avec moins d'un habitant sur 10 concerné, l'insécurité alimentaire est relativement contenue par rapport à la moyenne nationale

Nombre d'habitants par ESPC (en milliers)

9,8

13,6

Objectif PNDS

10

Taux de raccordement à la SODECI

41 %

41 %

Taux de raccordement à la CIE

73 %

74 %

Nombre d'habitants par médecin (en milliers)

21,4

14,9

Norme OMS (en milliers)

10

Nombre d'habitants par pharmacien (en milliers)

112

83

Norme OMS (en milliers)

15

Taux de mortalité (pour 1 000 habitants)

156

135

Moyenne mondiale

176

Incidence du paludisme (pour 1 000 habitants)

129

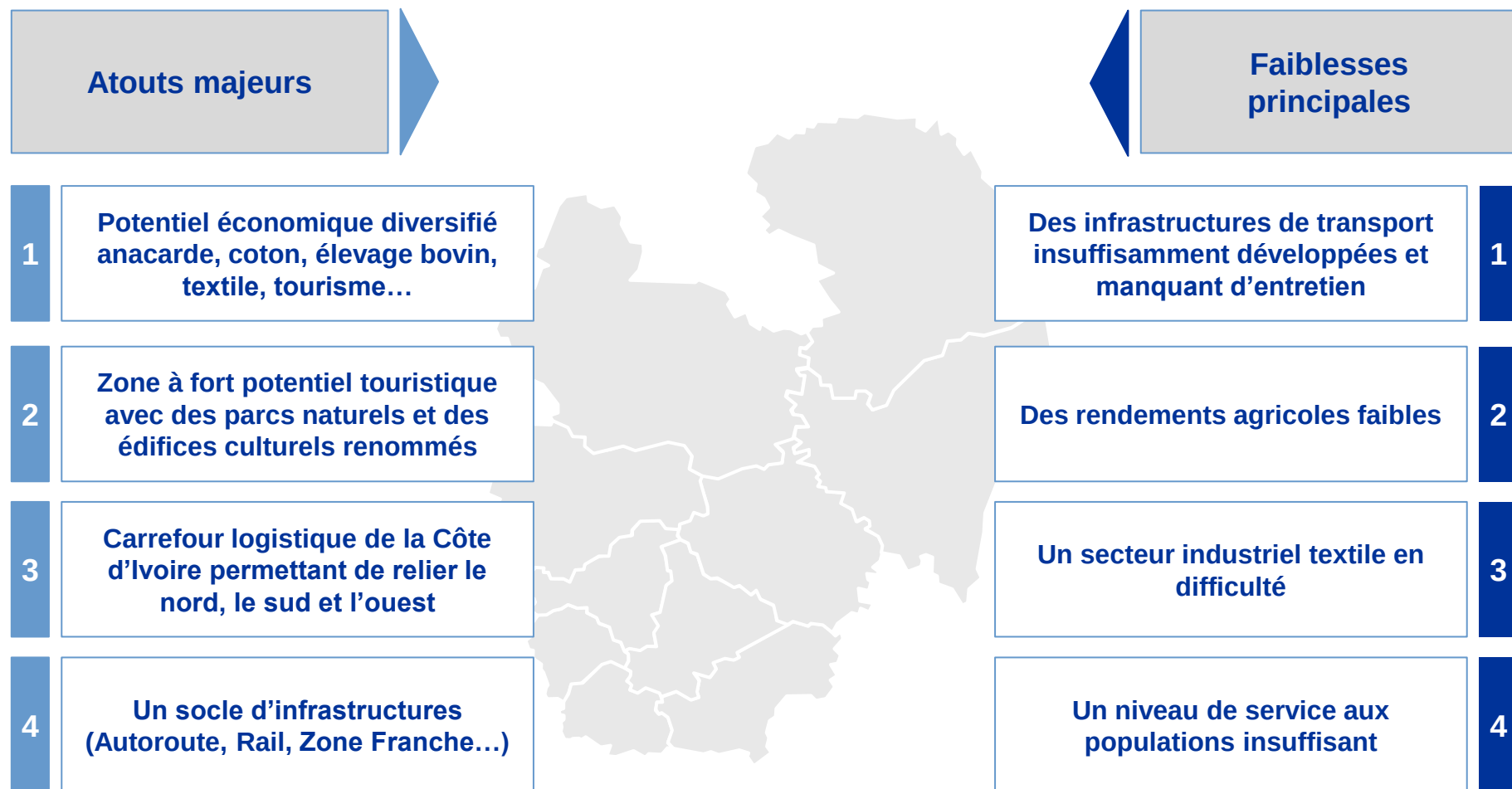
106

Taux de population en situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère

8 %

13 %

La zone Centre – Nord-Est ne tire pas suffisamment profit de ses atouts et accuse un retard de développement dans sa partie orientale



Une zone pauvre, avec d'énormes disparités, dont le développement doit être rééquilibré

1

Contexte et objectifs

2

Synthèse du diagnostic de la zone

3

Vision stratégique

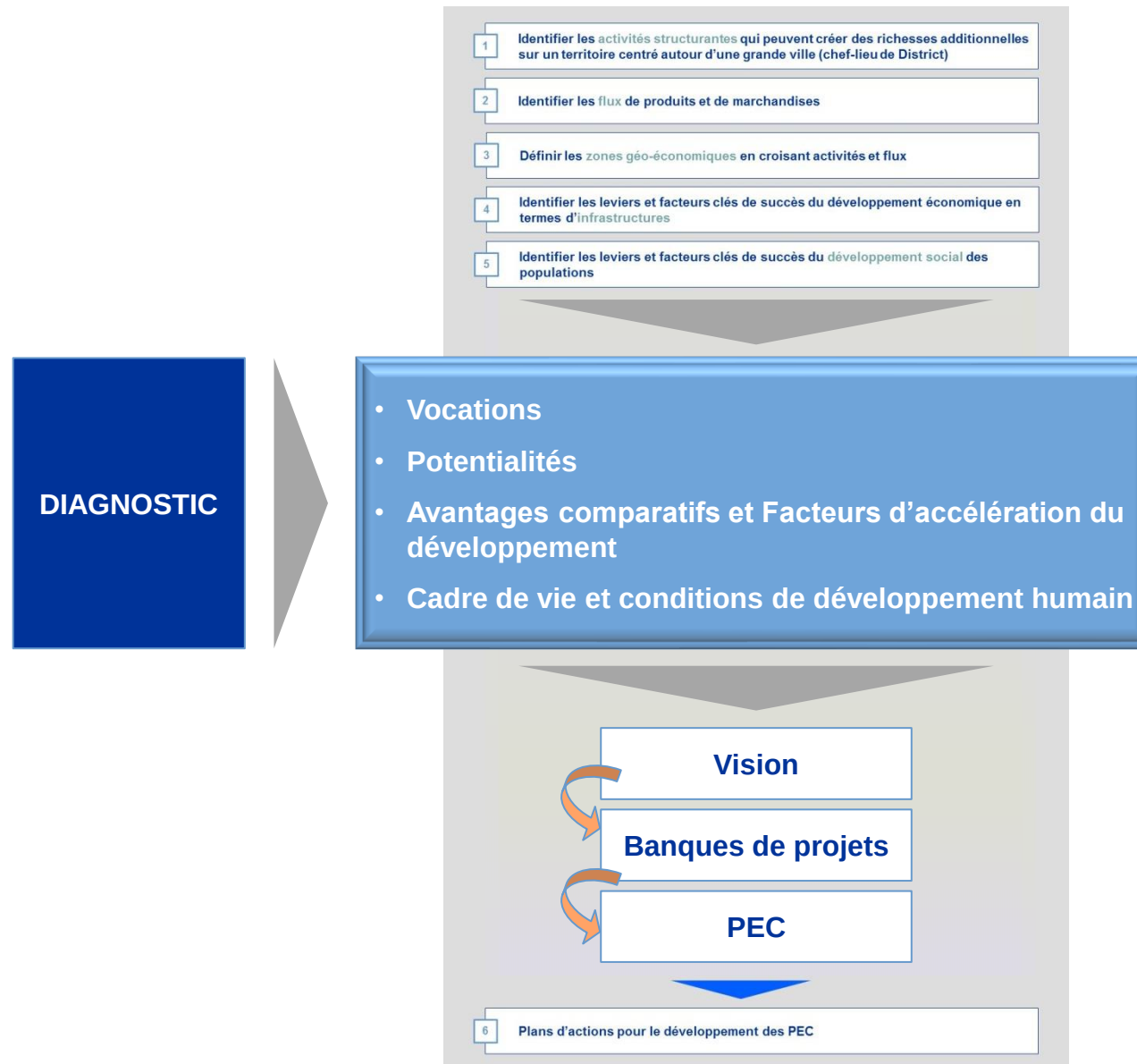
4

Banques de projets

5

Territorialisation des pôles économiques compétitifs

Rappel : une méthodologie qui permet progressivement d'identifier les villes propices à l'implantation d'un PEC



La vision

Le développement de la zone doit répondre à un double enjeu

Enjeux de la zone Centre Nord-Est

- **Améliorer le cadre de vie des populations**
 - Renforcer l'attrait de la zone
 - Offrir aux habitants la possibilité de mener une vie décente
- **Développer l'activité et l'emploi**
 - Mettre en place les conditions cadres à l'émergence de pôles économiques
 - Renforcer la compétitivité économique en s'appuyant sur les potentialités de la zone

Citoyen

Un territoire attractif

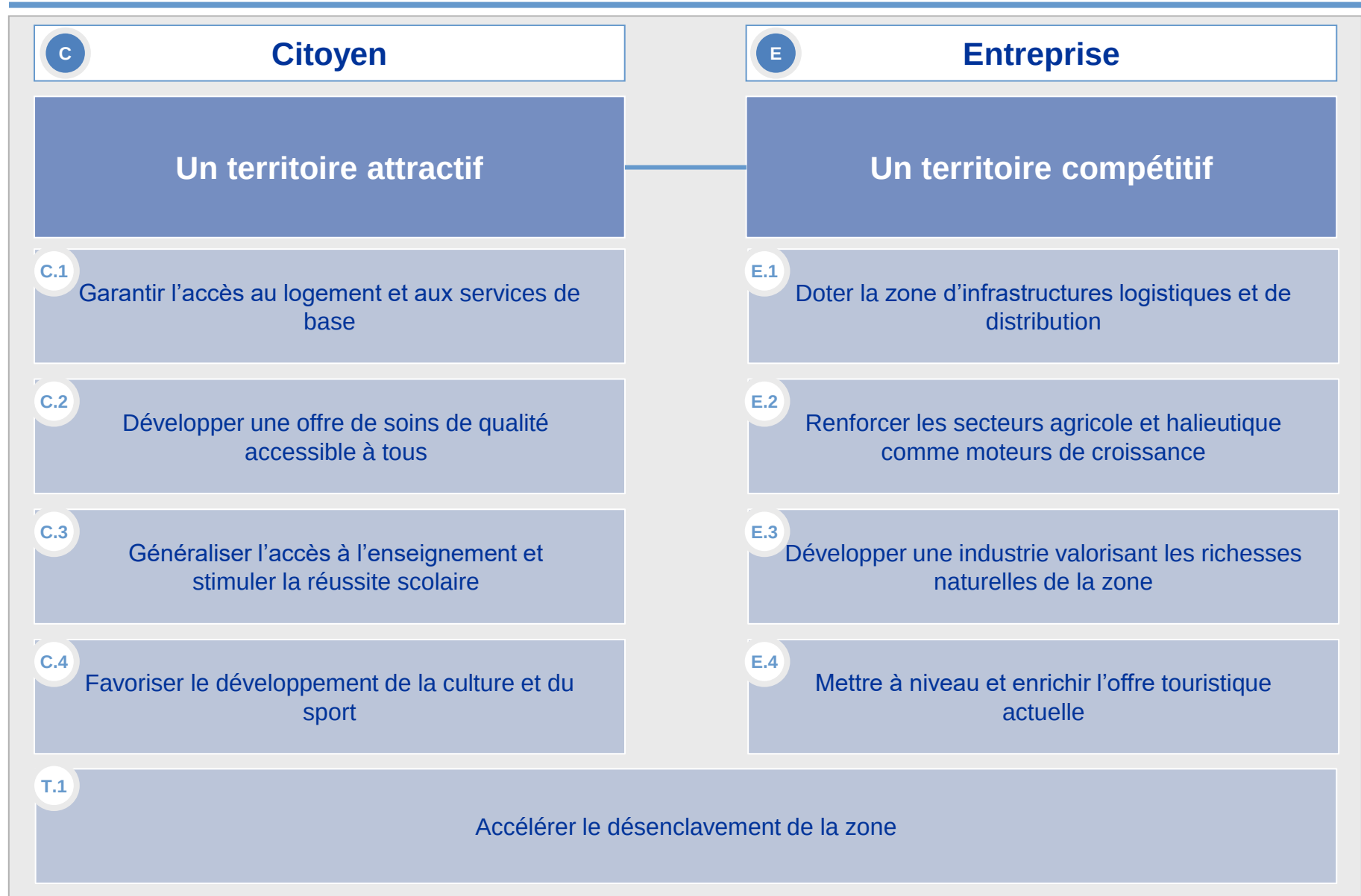
- Améliorer les **conditions de vie** de tous les citoyens : accès aux infrastructures de base, à un système éducatif et à une offre de soin de qualité
- Favoriser leur épanouissement : cadre de vie agréable (culture, sport, etc.) et identité locale renforcée

Entreprise

Un territoire compétitif

- Mettre en place les pré requis nécessaires à la création et au développement des acteurs économiques en termes de :
 - Infrastructures (routes, zones d'activités économiques, télécoms, etc.)
 - Ressources humaines

Une vision basée sur 9 axes stratégiques permettant une croissance inclusive



Territorialisation des projets

3 types de villes pour mettre en place les Pôles Economiques Compétitifs

		Niveau d'infrastructures et d'équipements
Connecteur¹ principal	Les villes qui génèrent les économies d'urbanisation nécessaires à l'innovation, aux activités à rendements d'échelle croissants et à la compétitivité mondiale	- Aéroport international - Port de commerce moderne - Zone franche - Etablissements de santé / antenne de niveau 3 (CHU, centre spécialisé) - Université - Centres commerciaux,...
Connecteur secondaire	Les villes qui génèrent les économies de localisation nécessaires à la première valorisation, aux échanges et aux transports régionaux efficaces. Ces villes n'ont pas encore la taille et la compétitivité nécessaire pour constituer des PEC principaux. Ils sont généralement au carrefour des échanges et présentent des vocations spécifiques	- Aérodrome / aéroport - CHR - Enseignement supérieur - Zone industrielle / foncier industriel - Zone résidentielle équipée - Offre d'hébergement bon standing - Supermarchés/supérettes,...
Connecteur local	Les villes qui génèrent les économies d'échelle nécessaires à la mise sur le marché du potentiel agricole La principale vocation de ces PEC locaux est de fournir les services nécessaires à la population. Ils fourniront également les services de support aux activités rurales : agriculture, pêche artisanale, artisanat et petites industries locale. Certains PEC locaux peuvent avoir des vocations spécifiques en fonction de leurs atouts et potentialités.	- Aérodrome - CHR - Lycée - Offre d'hébergement moyen standing - Marché permanent - ...
Un connecteur secondaire doit être suffisamment éloigné du connecteur principal de la zone, au moins 150 km, pour minimiser les risques de transfert		

Présentation des connecteurs de la zone Centre Nord-Est

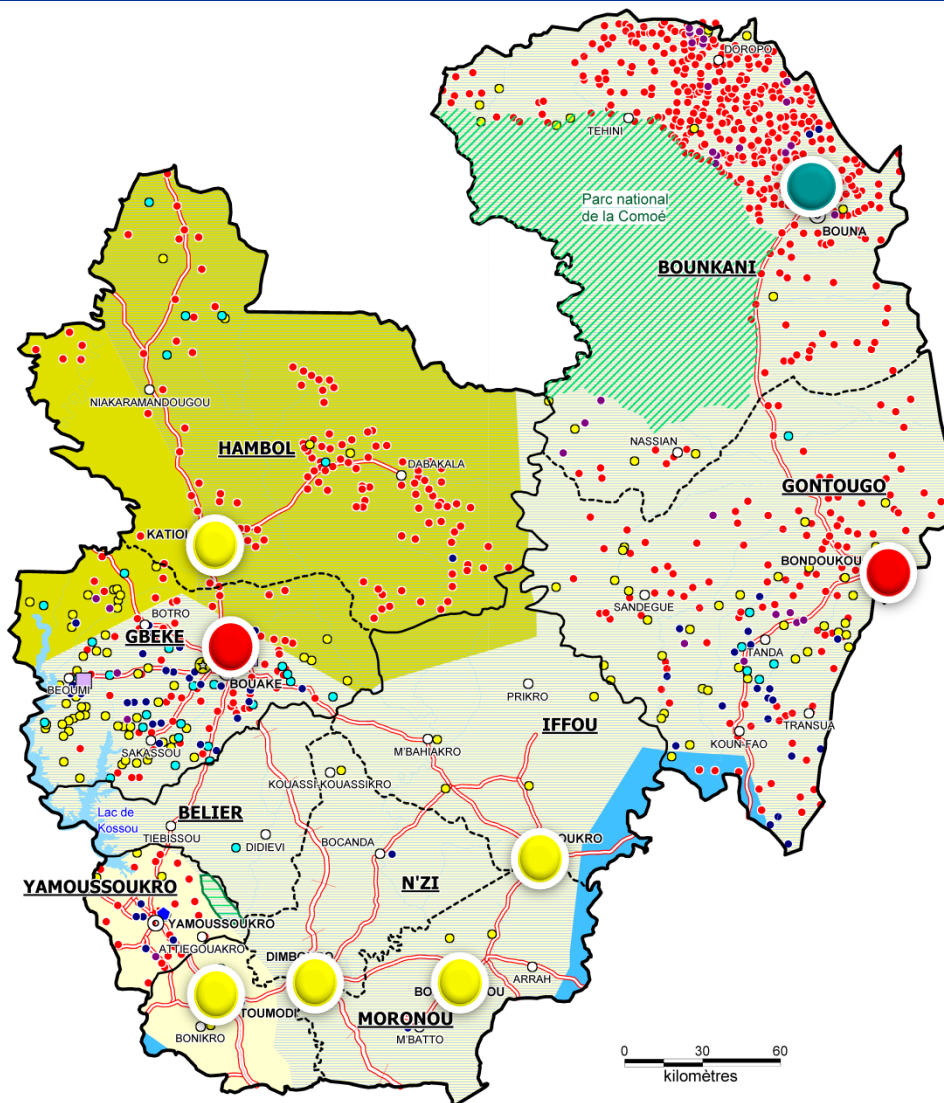
La zone Centre – Nord-Est compte 2 connecteurs principaux, un connecteur secondaire et 5 connecteurs locaux

BOUAKE, connecteur principal, de la partie occidentale, 2^{ème} ville industrielle du pays avec une forte spécialisation autour de l'industrie cotonnière et textile

BONDOUKOU, connecteur principal de la partie orientale, portée par 'agro-industrie de l'anacarde et les échanges avec le Ghana (commerce et logistique)

BOUNA, connecteur secondaire concentrée sur l'industrie de l'anacarde, le karité, l'élevage et le tourisme

TOUMODI, DIMBOKRO, BOUGOUANOU, DAOUKRO, KATIOLA, connecteurs locaux, avec une forte vocation de services à la population



1

Contexte et objectifs

2

Synthèse du diagnostic de la zone

3

Vision stratégique

4

Banques de projets

4.1

Projets sociaux

4.2

Projets économiques

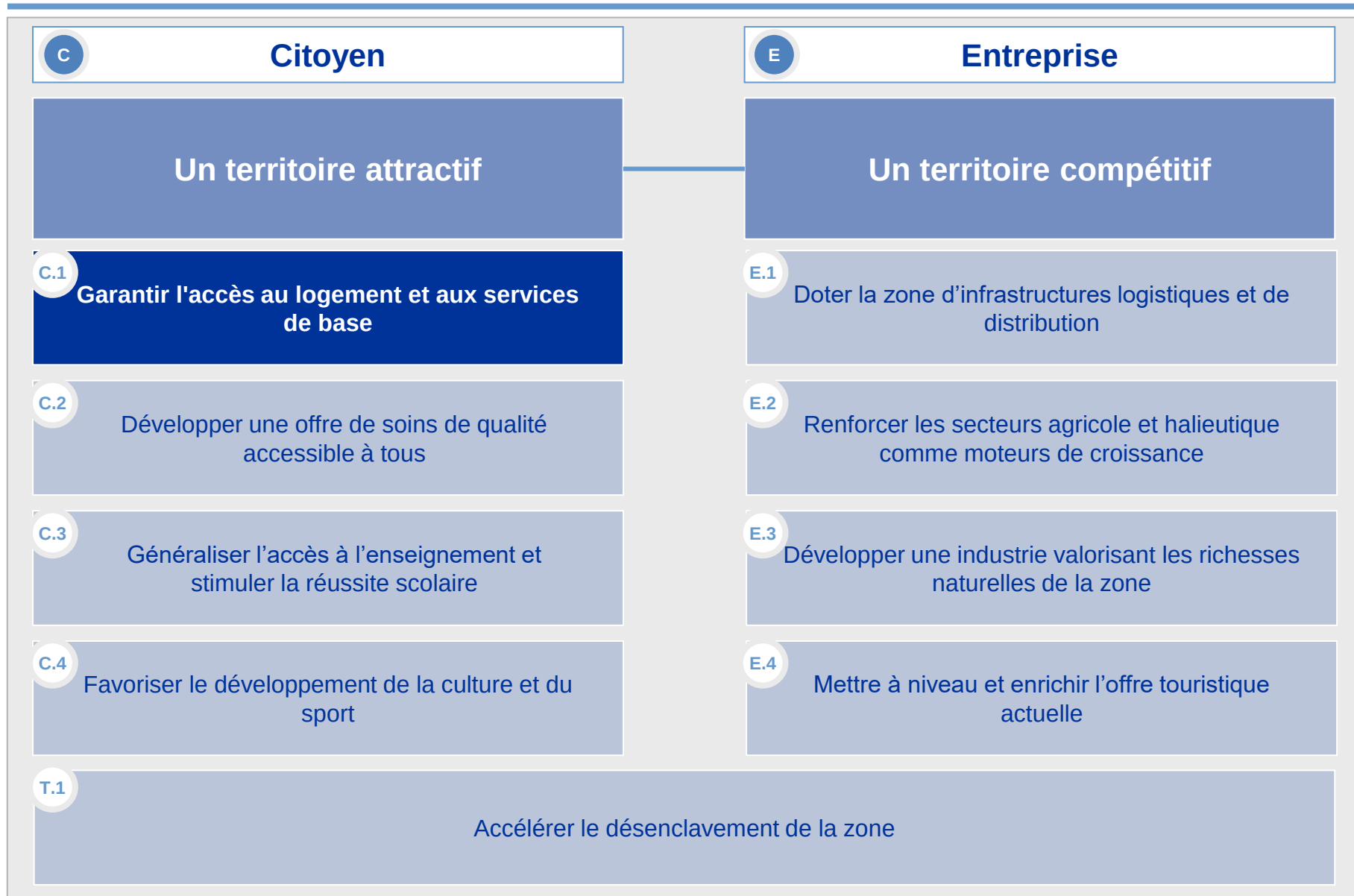
4.3

Projets d'infrastructures

5

Territorialisation des pôles économiques compétitifs

Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



Garantir l'accès au logement et aux services de base

Rappel des conclusions du diagnostic

Logement

- Le déficit en logements actuel de la zone Centre Nord-Est s'élève à **plus de 44 000 unités** et croît chaque année d'environ **4 400 logements**
- Le **programme présidentiel de construction de logements** couvre une partie du besoin de la zone avec 16 014 logements prévus



Electricité

- La zone compte l'un des six barrages hydroélectriques du pays : le barrage de Kossou d'une puissance installée locale de près de 174 MW. Cependant, **seulement 18 % des localités de la zone sont électrifiées**, avec des disparités notables entre les Districts
- L'objectif national étant d'électrifier la totalité des localités du pays à horizon 2020



Eau potable

- La zone enregistre **le plus grand taux de couverture en Hydraulique Urbaine** du pays, tandis que l'Hydraulique Villageoise représente **94 % des infrastructures d'adduction en eau potable**
- La zone affiche cependant un taux d'utilisation de sources **non améliorées compris entre 25 et 30 %**, reflétant l'**insuffisance des infrastructures AEP**



Assainissement

- L'accès à l'assainissement liquide amélioré** concerne près de deux-tiers des habitants de la zone Centre Nord-Est
- Un peu plus de 80 % des ménages de la zone déversent leurs **ordures ménagères dans la nature**



Source : Programme présidentiel d'urgence, 2014 – PEMED CI, 2014

Garantir l'accès au logement et aux services de base

Rappel des conclusions du diagnostic

La mise en place des pôles économiques sont conditionnées par la mise en place de conditions cadres

	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Logement	• Zone pour l'habitat social formel • Zone résidentielle moyen standing	• Zone pour l'habitat social formel • Zone résidentielle moyen standing	• Zone pour l'habitat social formel • Zone résidentielle moyen et haut standing
Electricité	• Raccordement au réseau national par une ligne HT d'au moins 90 Kv	• Raccordement au réseau national par une ligne HT d'au moins 90 Kv	• Raccordement au réseau national par une ligne HT d'au moins 225 Kv
Eau potable	• Disposition d'un système capable de fournir environ 60 litres par jour et par habitant	• Disposition d'un système capable de fournir environ 80 litres par jour et par habitant	• Disposition d'un système capable de fournir environ 100 litres par jour et par habitant
Assainissement	• Système de collecte des ordures ménagères	• Système de collecte des ordures ménagères • Décharge contrôlée avec centre de tri	• Système de collecte des ordures ménagères • Décharge contrôlée avec centre de tri • Centre d'Enfouissement Technique des déchets ultimes

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- L'habitat est dominé par les constructions anarchiques sur des sites lotis mais insuffisamment aménagés
- 82 % des localités de la zone n'ont pas accès à l'électricité, ce qui constitue un frein au développement économique et social
- Plusieurs localités de la zone **éligibles** à un système d'adduction en eau potable **ne sont pas encore équipées**
- La Côte d'Ivoire affiche un stress environnemental de l'ordre de 5 tonnes/km², alors que la zone ne dispose pas d'infrastructures de traitement des déchets ménagers

Projets prévus dans la zone

Logement

1 Création de logements sociaux et économiques

2 Mise en place de zones résidentielles

Electricité

3 Programme de mise à niveau de l'électrification

4 Programme d'éclairage public solaire

Eau potable

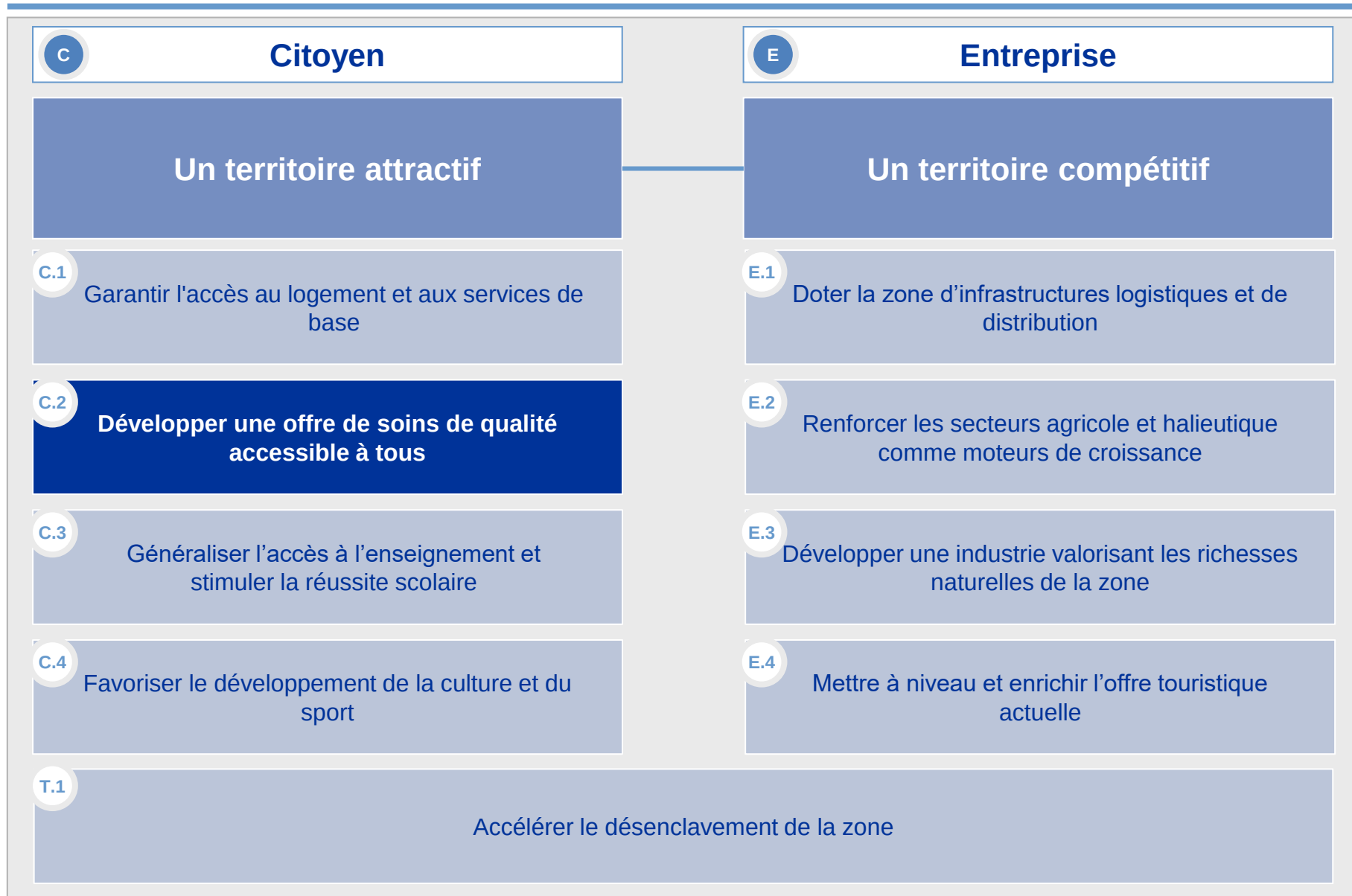
5 Augmentation de la production d'eau potable

Assainissement

6 Mise en place de décharges contrôlées avec centres de tri



Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



Infrastructures sanitaires

- La zone Centre Nord-Est présente une couverture en infrastructures médicales déséquilibrée avec 450 ESPC mais seulement 3 CHR concentrés dans les grandes agglomérations. A cela s'ajoute une faible accessibilité des centres de santé dans les régions éloignées des centres urbains (à titre d'exemple dans le District sanitaire de Bouna, 17 % de la population doit parcourir plus de 15 km pour accéder à un centre de santé)
- Les établissements de la zone présentent également plusieurs problèmes structurels avec seulement 41 % des établissements raccordés au système d'adduction d'eau et 15 % d'établissements fermés



Personnel de santé

- La zone Centre Nord-Est affiche un manque de personnel médical et paramédical avec près de 21 400 habitants par médecin et plus de 160 000 habitants par chirurgien-dentiste



Profil sanitaire

- 1 habitant sur 12 vit en situation d'insécurité alimentaire et le taux de mortalité s'élève à plus de 150 décès pour 1 000 habitants principalement en raison de la forte incidence du Paludisme
- La mortalité liée aux accouchements est particulièrement élevée avec un taux de mortalité maternelle de 111 décès pour 100 000 naissances et un taux de mortalité néonatale de 54 pour 1000 naissances à mettre en adéquation avec un suivi de grossesse peu respecté (près de 70 % des femmes n'effectuent pas toutes les consultations prénatales)



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé, 2013

L'offre hospitalière nationale comprend plusieurs types d'infrastructures de tailles différentes et offrant des services de natures diverses

	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
CHU	-	-	X
CHR	X	X	-
Université de médecine	-	-	X
Centre de dépistage VIH	X	X	X
Centre mère-enfant	X	X	X
Centre anti-paludisme	X	X	X

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Généraliser l'accès aux soins pour la population ivoirienne à travers la mise en place d'infrastructures dédiées de qualité
- Renforcer les effectifs médicaux pour garantir une répartition équitable des ressources, et une prestation médicale de qualité
- Équiper les infrastructures sanitaires en moyens ambulatoires nécessaires
- Améliorer le profil sanitaire du pays
- Développer un pôle médical pour l'enfant et encourager l'accouchement en milieu assisté
- Mettre en place des programmes de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH

Projets prévus dans la zone

1

Création et mise à niveau des infrastructures

2

Création de l'université de médecine de Korhogo

Amélioration du
profil sanitaire

3

Aménagement de centres de dépistage VIH

4

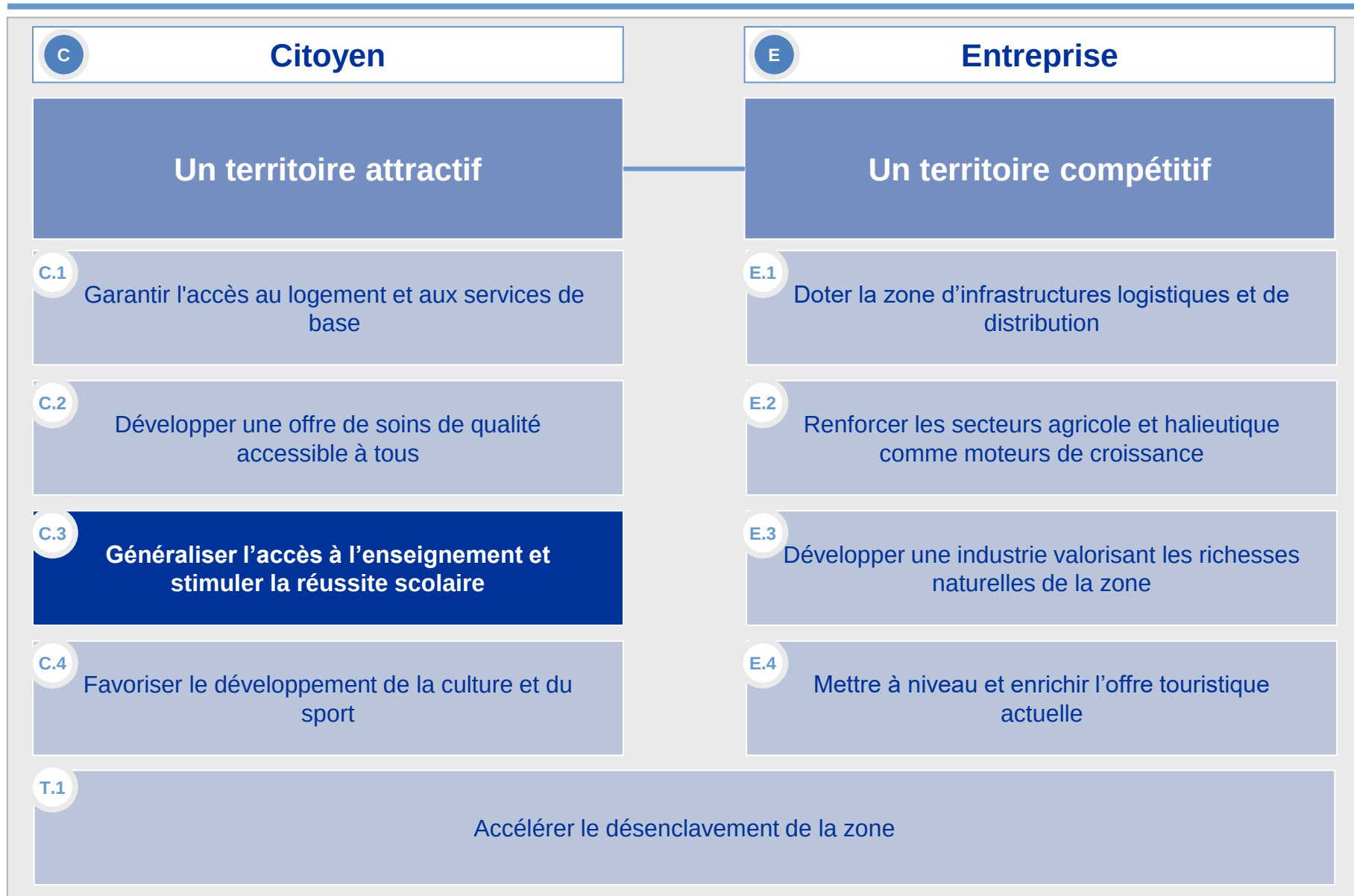
Création de centres mère-enfant

5

Création de centres de lutte contre le paludisme



Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



Préscolaire

- La zone enregistre un très faible taux brut de scolarisation de 6 %, en dessous de l'objectif PAMT 2020 (25 %)
- Malgré cette sous-scolarisation des enfants, la zone enregistre un ratio d'occupation de plus de 32 enfants par salle en dessous de la norme (25)
- Les conditions d'apprentissage sont impactées par la précarité des salles avec près de 5 % des salles en matériaux provisoires

Primaire

- La zone enregistre le taux brut de scolarisation le plus élevé du pays 102 % et un ratio d'occupation de 41 enfants par salle légèrement supérieur à l'objectif du MENET (40)
- La zone enregistre un manque important des commodités de base, avec plus de 33 % d'écoles sans latrines et/ou point d'eau

Secondaire général et technique

- La zone enregistre un taux brut de scolarisation moyen de 45 %, 2 points au dessus de la moyenne nationale
- Malgré cette sous-scolarisation le ratio d'occupation moyen des salles de classes est de plus de 63 enfants par salle

Formation professionnelle et Supérieur

- La Formation Professionnelle est peu développée dans la zone, avec seulement 41 établissements concentrés principalement dans le District de la Vallée du Bandama et dont 63 % sont privés
- L'enseignement Supérieur est dispensé dans 29 établissements principalement concentrés à Bouaké

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour une estimation globale des besoins :

Cycle	Taux brut de scolarisation 2015	Taux brut de scolarisation cible à horizon 2020	Population scolarisable sur ce cycle à horizon 2020*	Nombre d'élèves par salle	Nombre d'élèves par enseignant
Préscolaire	6%	25 % ¹	260 759	25 ⁴	25
Primaire	80 %	111 % ²	485 566	40 ⁴	40
Secondaire 1 ^{er} cycle	29 %	91 % ²	299 601	55 ⁴	32 ³
Secondaire 2 nd cycle	10 %	50 %	211 223	50 ⁴	32 ³
Secondaire Technique	0,5 %	10 %	211 223	20	20 ¹

- * Les populations scolarisables à horizon 2020 ont été estimées en utilisant les taux de croissances annuelles moyennes calculés entre 1998 et 2014
- ¹ PAMT 2012-2014; ² PND 2016-2020; ³ UNESCO; ⁴ MENET, Rapport d'analyse statistique du système éducatif 2014-2015

Pour accompagner l'émergence des pôles économiques, il importe de développer une offre minimale des établissements de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieur

Cycle	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Formation Professionnelle		1 Lycée Professionnel LP	
		1 Collège d'Enseignement Technique CET	
		1 Centre de Formation Professionnelle CFP	
Enseignement Supérieur			1 Université
			2 Grandes Ecoles

Pourquoi est-ce nécessaire ?

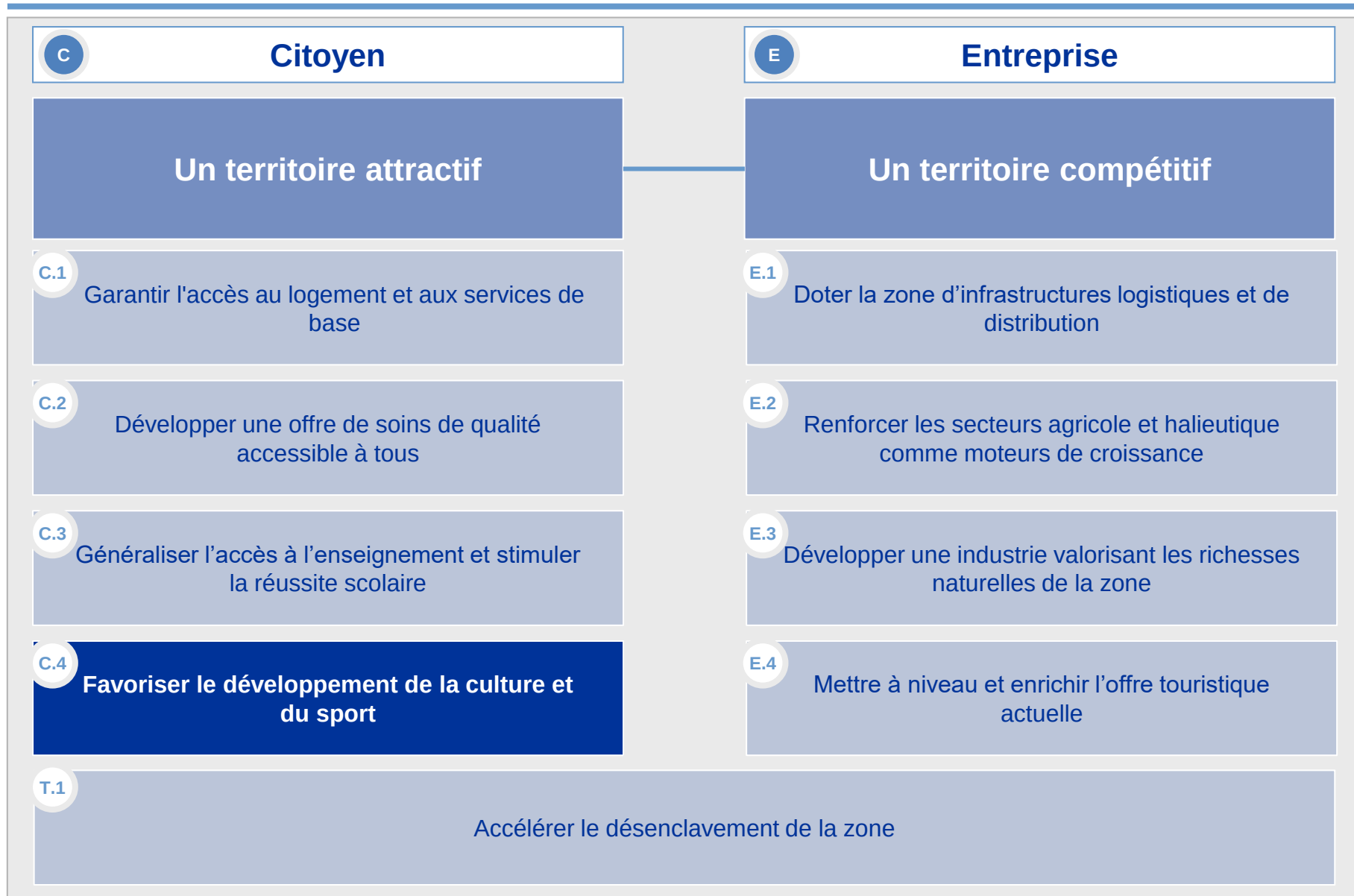
- La **sous-scolarisation** qui prévaut pour tous les cycles scolaires
- Les **ratios d'occupation élevés** dans les cycles du Secondaire et du Préscolaire
- L'état des **salles de classe dans le Préscolaire**
- Le **manque de commodités de base** dans les établissements

Projets prévus

- 1 Programme de développement du préscolaire
- 2 Programme de renforcement du primaire
- 3 Programme de développement de la scolarisation en cycles secondaires
- 4 Programme de construction de CAFOP
- 5 Construction de l'Ecole Normale Supérieure
- 6 Programme de développement de la Formation Professionnelle
- 7 Programme de développement de l'enseignement supérieur



Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



Culture

- La zone Centre Nord-Est concentre plus de 14 % des infrastructures culturels du pays dont un musée, 7 bibliothèques, 2 salles de spectacle, 16 centres culturels et 26 foyers des jeunes
- La plupart des salles de spectacle et des centres culturels sont sous-équipés, mal entretenus et ne permettent pas la promotion culturelle et la production de spectacles de qualité
- Près de 20% des événements culturels sont organisés dans la zone Centre Nord-Est, plus de la moitié étant localisés dans le District du Zanzan



Sport

- La zone Centre Nord-Est compte 25 stades, 7 complexes sportifs, 8 foyers des jeunes et 39 terrains.
- 75 % de ces infrastructures sont concentrées dans le District de la Vallée du Bandama



Source : Direction du Patrimoine Culturel et de la Francophonie – 2013

Les populations doivent disposer d'un accès aux infrastructures culturelles et sportives

	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Salle de spectacle	X	X	X
Salle de cinéma			X
Espace de projection en plein air	X	X	
Ecoles d'initiation à l'art			X
Stade de football	X	X	
Cité du sport			X
Salle omnisport		X	X
Salles d'entraînement	X	X	X

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Améliorer l'accès de la population à la culture et au sport à travers la mise en place d'infrastructures de proximité
- Promouvoir la **création culturelle et sportive** au sein de la zone
- Doter la zone **d'équipements culturels et sportifs** nécessaires à l'organisation d'évènements majeurs comme la CAN 2021
- **Sensibiliser les populations** à la culture et au sport

Projets prévus

Culture

1

Mise à niveau des infrastructures de diffusion d'œuvres artistiques

2

Création d'établissements d'initiation à l'art pour un public large

Sport

3

Développement et mise à niveau des infrastructures sportives

4

Création d'une cité du sport

5

Mise en place de salles omnisport

6

Construction de salles d'entraînement



1

Contexte et objectifs

2

Synthèse du diagnostic de la zone

3

Vision stratégique

4

Banques de projets

4.1

Projets sociaux

4.2

Projets économiques

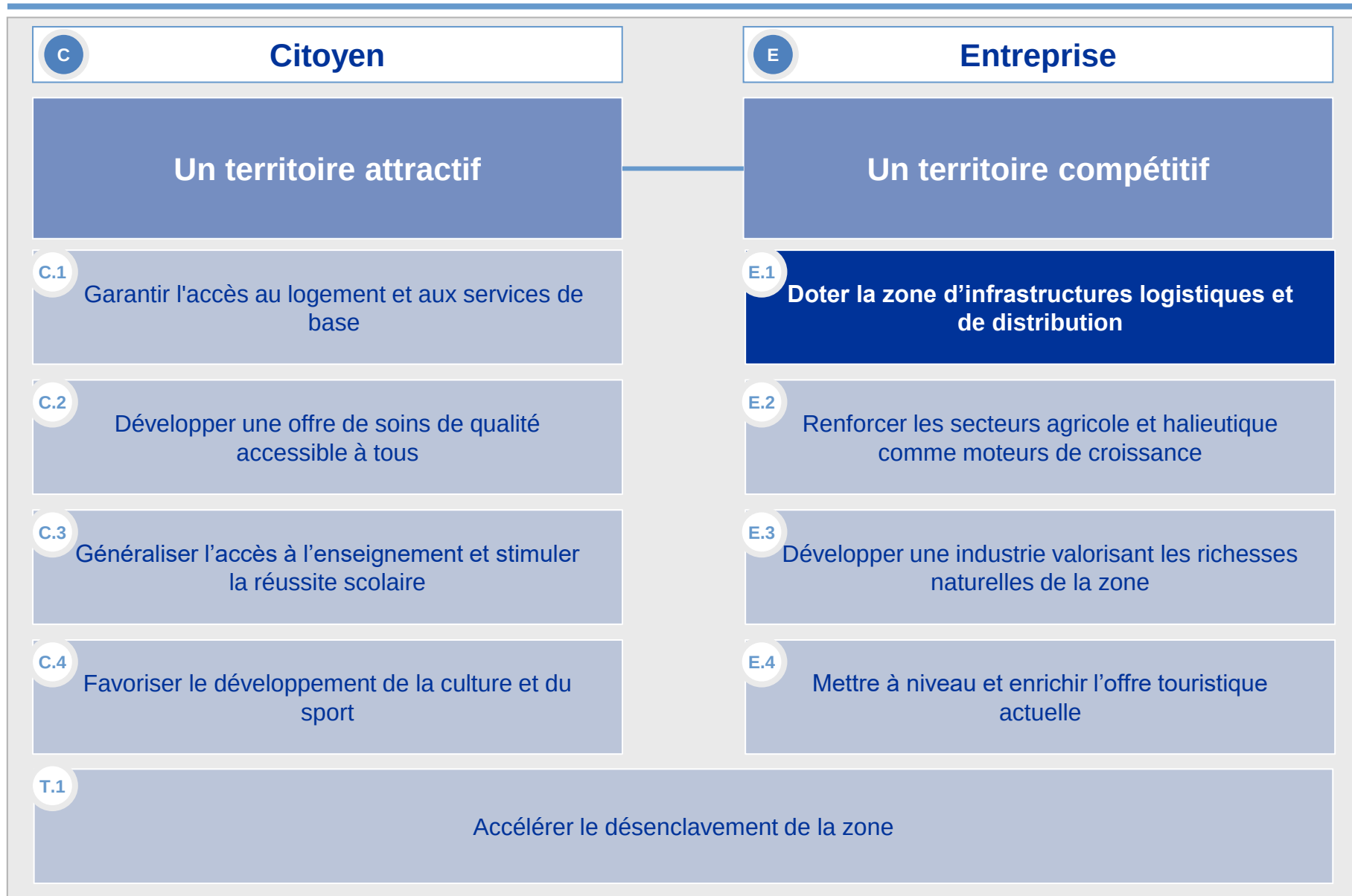
4.3

Projets d'infrastructures

5

Territorialisation des pôles économiques compétitifs

Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



Zones industrielles et logistiques

- La zone Centre Nord-Est dispose d'importantes réserves foncières pouvant être utilisées pour l'aménagement de ZI
- L'aménagement de ZI dans les villes de Korhogo, Bonoua, San-Pedro, Bouaké, Yamoussoukro, Adzopé et Aboisso a été envisagé par le gouvernement afin de consolider et désengorger les infrastructures industrielles d'Abidjan
- Ces aménagements seront mis en œuvre par tranches successives de 50 ha pour chacune des localités, avec notamment une nouvelle zone industrielle de 100 ha à Bouaké



Marchés de gros

- Les circuits commerciaux sont majoritairement traditionnels
- Les acteurs ne sont pas professionnalisés et peu structurés
- Les infrastructures de commercialisation actuelles sont essentiellement des marchés de détail et sont dans l'ensemble caractérisées par leur vétusté et leur désorganisation
- Les normes d'hygiène et de sécurité ne sont globalement pas respectées
- Il n'existe qu'un seul marché de gros à Bouaké, toutefois, ce marché souffre de nombreux dysfonctionnement et nécessite d'être réhabilité



Pourquoi est-ce nécessaire ?

- La zone Centre Nord-Est dispose d'importantes réserves foncières pouvant être utilisées pour l'aménagement de ZI
- L'aménagement de ZI dans les villes de Korhogo, Bonoua, San-Pedro, Bouaké, Yamoussoukro, Adzopé et Aboisso a été envisagé par le gouvernement afin de consolider et désengorger l'infrastructure industrielle d'Abidjan
- Ces aménagements seront mis en œuvre par tranches successives de 50 ha pour chacune des localités, avec notamment une nouvelle zone industrielle de 100 ha à Bouaké

Projets prévus dans la zone

Zones industrielles

- 1 Mise en place d'une Zone d'Activité Industrielle



Equipements logistiques

- 2 Mise en place d'entrepôts frigorifiques et d'un système de logistique

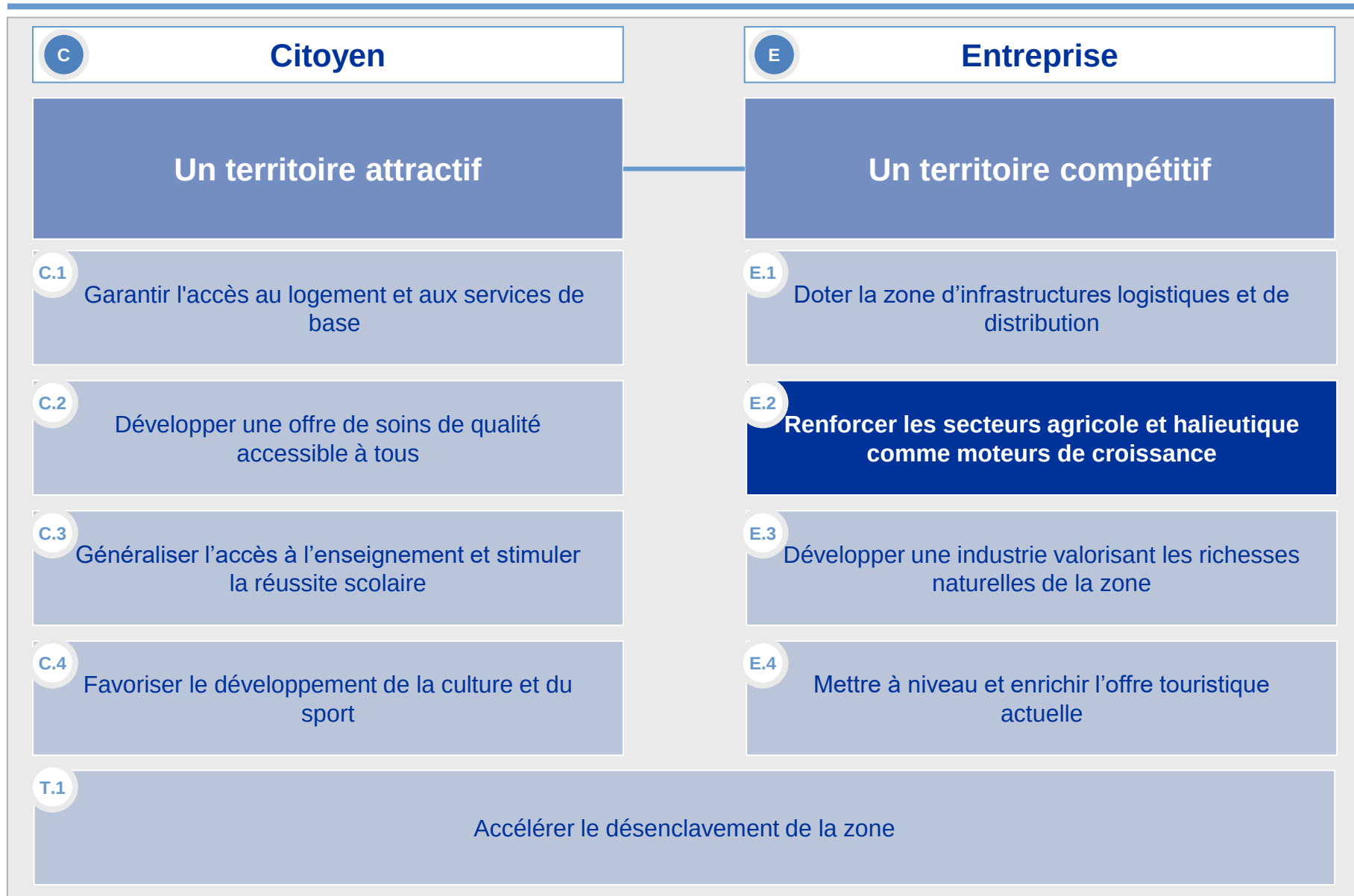


Marchés de gros

- 3 Création d'un marché de gros de fruits et légumes et de poissons



Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



Cultures de rente

La zone Centre Nord-Est concentre la majorité de la production d'anacarde et est la deuxième zone du pays pour ce qui est de la production de coton:

- 880 000 ha de plantations d'anacarde
- 63 % de la production nationale d'anacarde
- 20 000 ha de plantations de coton
- 5 % de la production nationale de coton et 2 unités d'égrainage



Cultures vivrières

La zone est le second bassin de production des spéculations igname et manioc au niveau national

- 278 000 ha de plantations d'igname → 1/3 de la production nationale
- 206 000 ha de plantations de manioc → 1/3 de la production nationale

Sont également produite dans la région les spéculations fruitières (14 % de la production nationale) et la banane plantain (19 % de la production nationale)



Elevage

- La zone concentre plus de la moitié du cheptel ovin et caprin national
- Aussi, près de 20 % du cheptel bovin et porcin est présent dans la zone
- Cependant la zone est faiblement productrice de viande avicole (seulement 12 % de la production nationale)



Pêche

- **1 274 tonnes de produits de la pêche débarquées** annuellement dans la zone Centre Nord-Est, soit **13 % des débarquements de la pêche continentale ivoirienne** et **moins de 2 % des débarquements nationaux**
- **Une flotte artisanale** exclusivement **continentale majoritairement non motorisée** (20 % de la flotte continentale ivoirienne)
- **Absence de débarcadères et d'infrastructures de froid** pour le débarquement des produits de la pêche
- **Absence de marchés de gros de poissons, points de vente au détail** dans le circuit traditionnel **non équipés** pour conserver et exposer le poisson frais, **logistique défailante**



Aquaculture

- **La production aquacole de la zone Centre Nord-Est est très faible :**
 - Seulement **23 tonnes sont produites**, soit seulement **1 % de la production aquacole nationale**
 - **62 zones aquacoles** sont présentes dans la zone, soit **moins de 4 % des zones aquacoles nationales**
 - **615 étangs aquacoles**, dont:
 - **28 % des étangs** ont une superficie **inférieure à 1 ha**
 - **72 % des étangs** ont une superficie comprise **entre 1 à 10 ha**



Afin de favoriser la bonne exécution des projets, l'Etat Ivoirien doit intervenir de manière forte pour mettre en place des mesures de développement du secteur

Transverses

Prérequis 1

Renforcer le dispositif de sécurité sanitaire

Prérequis 2

Développer le savoir et les compétences agricoles

Prérequis 3

Développer un cadre d'investissement attractif et mettre à niveau le dispositif réglementaire et normatif du secteur

Prérequis 4

Mise à niveau et modernisation des équipements (outillage agricole, flotte de pêche...)

Agriculture

Prérequis 5

Maîtriser, sécuriser et aménager l'espace agricole

Prérequis 6

Généraliser l'accès aux intrants agricoles

Pêche et aquaculture

Prérequis 7

Lancement d'opérations régulières d'évaluation de la ressource

Prérequis 8

Définition de plans d'aménagement pour les principales espèces

Prérequis 9

Elaboration et mise en œuvre d'un plan national de surveillance des pêches

Prérequis 10

Etablissement d'un plan de traçabilité des produits de la pêche

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Les capacités de transformation industrielles et artisanales des noix de cajou sont faibles
- La production de noix de cajou à un rythme accéléré pose la question de la valorisation de la ressource
- La filière coton ivoirienne se restructure autour d'un nouveau schéma organisationnel basé sur des **zones exclusives d'activités**
- À ce jour, l'absence de **structures de coordination** a causé de nombreux dysfonctionnements :
 - La disparité en termes d'assistance aux producteurs
 - La difficulté d'approvisionnement en facteurs de production (semences, intrants, matériel mécanique,...)
 - La non coordination des traitements insecticides
 - Le détournement par les planteurs des circuits de commercialisation

Projets prévus dans la zone

Anacarde	1	Création d'un centre de formation
	2	Mise en place d'une unité industrielle de transformation des noix de cajou en amandes
	3	Mise en place d'unités artisanales de transformation des noix de cajou en amandes
	4	Création d'une unité de fabrication d'huile et de beurre de cajou
	5	Création d'une unité de transformation de la pomme de cajou
Coton	6	Mise en place d'une société de services agricoles professionnels dans chaque zone de production



Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Près de 20 % de la production agricole nationale est générée par la zone CNE. Plus précisément, la zone CNE est le second bassin de production des spéculations igname et manioc au niveau national
- Toutefois, le potentiel agricole de la zone CNE nécessite d'être valorisé afin de renforcer la contribution de la zone à l'atteinte des ambitions fixées à l'échelle nationale

Projets prévus dans la zone

Filière Riz	1	Aménagement de périmètre rizicoles irrigués et mécanisés
	2	Installation de silos de stockage et de conservation
	3	Développement de centrales de gazéification à partir de la balle de riz
Manioc, Banane Plantain & Igname	4	Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières
	5	Création d'unités de transformation de manioc en sous-produits
	6	Installation d'une unité industrielle de farine de manioc
Filières fruitières	7	Mise en place de complexes agro-industriels de produits concentrés de tomates et de pulpe de mangue
Filière maraîchère	8	Développement de périmètres irrigués dédiés au maraichage périurbain
	9	Création de stations de conditionnement des produits maraichers
Projets multi- filières	10	Création de plateformes multi-services
	11	Mise en place d'un réseau de champs école
	12	Appui à la mise en place de Groupements d'Intérêt Economique



Pourquoi est-ce nécessaire ?

- La zone Centre-Centre-Nord-Est est la **principale zone de production de viande ovine au niveau national**.
- Cependant, les infrastructures d'abattage, de transformation et de commercialisation au niveau de la zone sont pour la plus-part obsolètes. Ainsi, la plupart des abattoirs présentent des conditions d'hygiène insuffisantes

Projets prévus dans la zone

Filière avicole

1

Projet d'usine de production d'aliments de bétail

Filière ovine

2

Création d'une station intégrée de production de viande ovine

Filière bovine

3

Projet intégré de ranch d'élevage bovin

Multi-filières

4

Mise en place d'un abattoir destinés aux professionnels



Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Des **infrastructures de débarquement peu nombreuses** (3 points de débarquement pour la pêche continentale)
- **3 sites aquacoles peu productifs** dans le District de la Vallée du Bandama
- La **flotte est exclusivement composée de pirogues** la plupart du temps non motorisées, et le manque de circuits de commercialisation

Projets envisagés dans la zone

Pêche

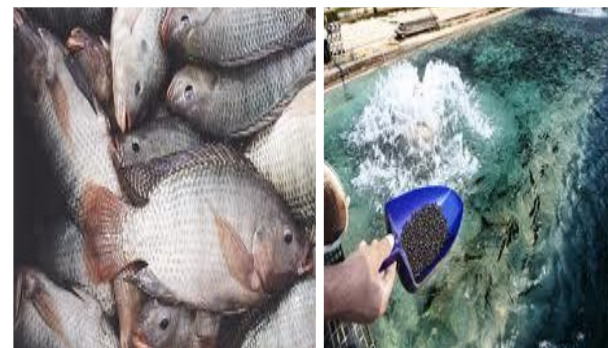
1 Création d'un Point de Débarquement Aménagé (PDA)

2 Création d'un marché aux poissons (marché de détail)

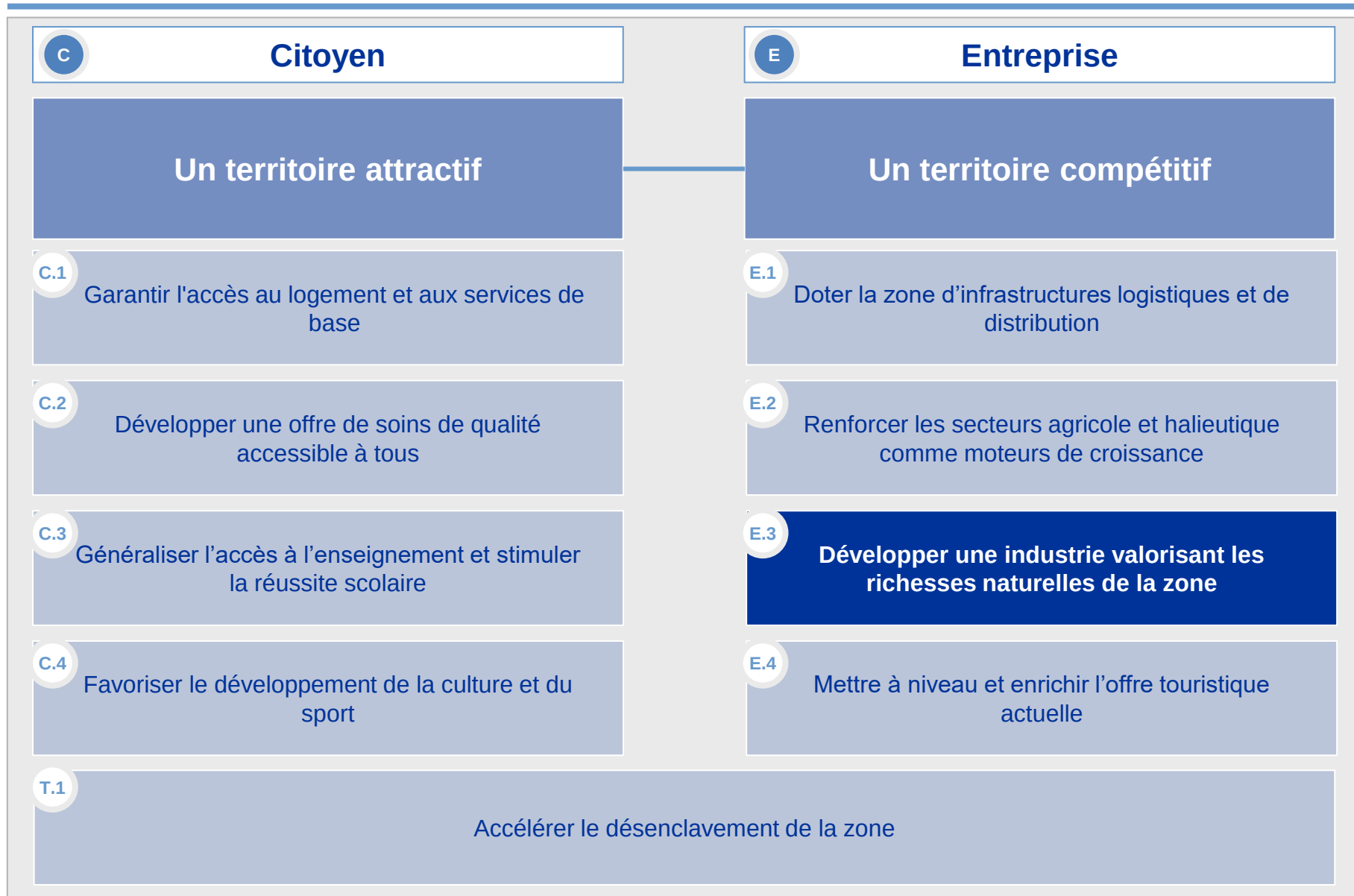
Aquaculture

3 Aménagement et concession d'une Plateforme Piscicole Intégrée (PPI)

4 Aménagement d'une base à terre pour l'aquaculture en cages



Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



Mines

- Malgré la diversité et l'abondance des ressources minières de la zone, l'exploitation minière est faite essentiellement de façon artisanale
- Plusieurs permis de recherche et d'exploration des sols ont été attribués
- Besoin de main d'œuvre aux qualifications adaptées



IMM

- Besoin en outillages et équipements agricoles dans une zone considérée comme le grenier alimentaire du pays ; besoin également d'accompagner la croissance du secteur de la construction et la consommation des ménages avec les ustensiles, outils et équipements adaptés
- Présence historique d'un savoir-faire artisanal dans le travail des métaux
- Main d'œuvre disponible à bas coût



Textile

- La zone compte une unité industrielle de tissage, filature et confection textile qui génère 57 % du chiffre d'affaires industriel de la zone, à hauteur de 1,4 MMFCFA



Afin de favoriser la bonne exécution des projets, l'Etat se doit d'intervenir de façon volontariste pour mettre en place des mesures d'accompagnement au développement industriel

Transverse

Prérequis 1

Renforcer le dispositif de sécurité sanitaire

Prérequis 2

Développer le savoir-faire et les compétences industrielles

Prérequis 3

Développer un cadre d'investissement attractif et mettre à niveau le dispositif réglementaire, fiscal et normatif du secteur

Prérequis 4

Mettre à niveau et moderniser les équipements industriels

Mines

Prérequis 5

Lutter contre l'orpaillage

Prérequis 6

Mettre en place un cadre réglementaire plus souple envers les nouveaux investisseurs et plus rigide concernant l'exploitation clandestine des mines

IMM

Prérequis 7

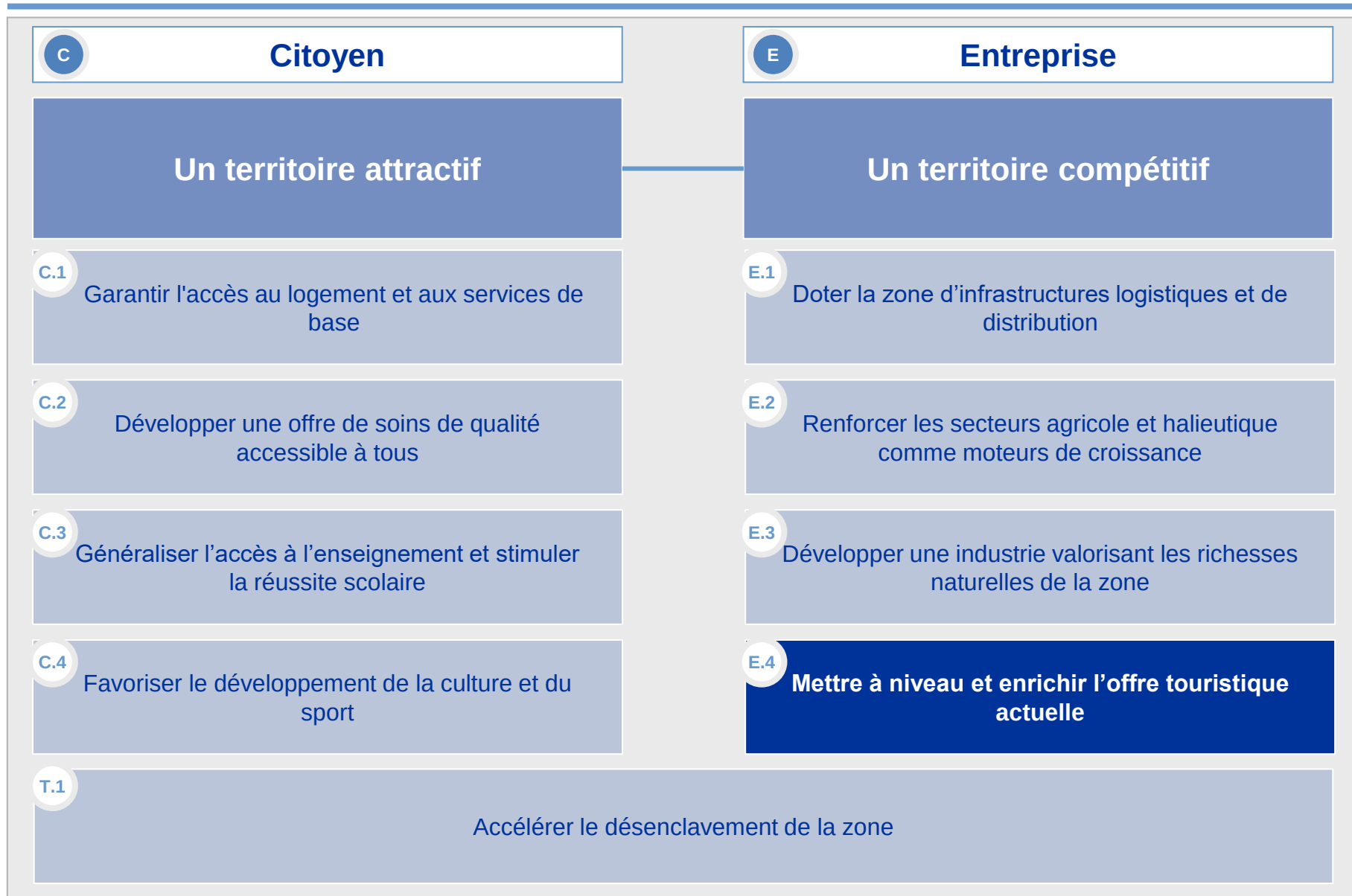
Faciliter l'accès au financement pour l'équipement de la zone de services

Textile

Prérequis 8

Réaliser un effort d'investissement pour soutenir les intervenants de la filière

Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



Mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle

Rappel des conclusions du diagnostic

Ressources touristiques

- La zone dispose de ressources touristiques naturelles diversifiées, en particulier dans le District du Zanzan et dans les régions du Gbêké et du N'zi:
 - Les réserves naturelles du N'Zi River Lodge et d'Abokouamékro
 - Le Parc National de la Comoé (le plus grand parc d'Afrique de l'Ouest)
- Toutefois, les ressources touristiques sont peu valorisées, mal entretenues et méconnues



Offre d'hébergement

- La zone dispose de plus de 100 établissements d'hébergement
- L'essentiel de l'offre hôtelière n'est pas classée
- De nombreux hôtels ne disposent pas d'agrément professionnel ou de licences d'exploitation, d'autres ne sont pas ou peu entretenus



Offre de restauration et animation

- L'offre de restauration est principalement constituée de petits établissements de type buvette ou maquis, bien qu'il existe des restaurants notamment dans les régions du Bélier et du Gontougo



Mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle

Rappel des conclusions du diagnostic

Principaux sites et attractions touristiques :

- Village de tisserands
- Lac Kossou
- Réserve d'Abokouamekro

Principaux atouts et événements culturels et sportifs :

- Les danses traditionnelles : la sortie du Masque Goly de Kondéyaokro - l'Adjémélé - l'Adjos - le Kotou - la danse Dréba...
- L'art du tissage traditionnel
- Le vin de palme
- Fête de l'igname - Fête de Pâques
- Finale nationale de détection de jeunes talents en athlétisme

Circuits touristiques :

Le circuit des "visages de la Côte d'Ivoire"

Principaux sites et attractions touristiques :

- Site des potiers de Ouassou - Village des potières de Tanou Sakassou

Principaux atouts et événements culturels et sportifs :

- CAN 2021- Carnaval – Artisanat

Circuits touristiques :

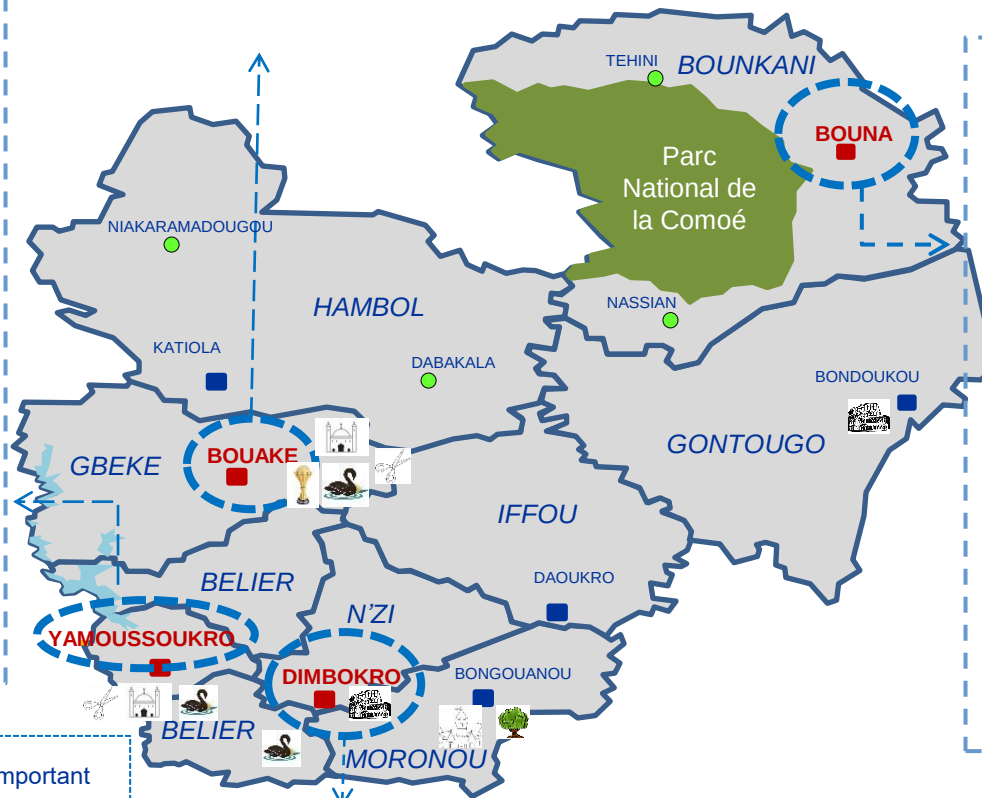
- Le circuit des "visages de la Côte d'Ivoire"

Principaux sites et attractions touristiques :

- Parc national de la Comoé
- Maisons coloniales
- Tombes des colons
- Premières Mosquées de 1800
- Villages des pêcheurs de Vonkoro

Principaux atouts et événements culturels et sportifs :

- Festival du Bounkani (24 troupes de danses, 12 artistes musiciens)
- Fête des ignames chez les Koulango
- Kouroubi (danses des femmes et des filles malinké)



Légende

- | | | | |
|---|---|---|-----------|
|  | Villes disposant d'un potentiel touristique important |  | Lac |
|  | Mosquée |  | Artisanat |
|  | Forêt |  | Château |
|  | Monument historique |  | CAN 2021 |

Principaux sites et attractions touristiques :

- Les trois ponts de la période coloniale
- Pont de la RAN
- L'ancienne gare de chemin de fer
- La résidence du Sous-préfet et les statuettes d'eau

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Développer une offre touristique et artisanale permettant de véhiculer une véritable image de marque et d'augmenter la notoriété de la zone
- La nouvelle offre touristique et artisanale permettra de :
 - cibler une clientèle touristique plus diversifiée
 - développer une offre structurante (hôtellerie, restauration, circuits touristiques)
 - mieux exporter le produit artisanal ivoirien

Projets prévus dans la zone

Valorisation du patrimoine

1

Réhabilitation et valorisation des sites touristiques

2

Création et aménagement de villages d'artisans

3

Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration

Programme transverse

4

Création d'un centre de formation en tourisme et hôtellerie



1

Contexte et objectifs

2

Synthèse du diagnostic de la zone

3

Vision stratégique

4

Banques de projets

4.1

Projets sociaux

4.2

Projets économiques

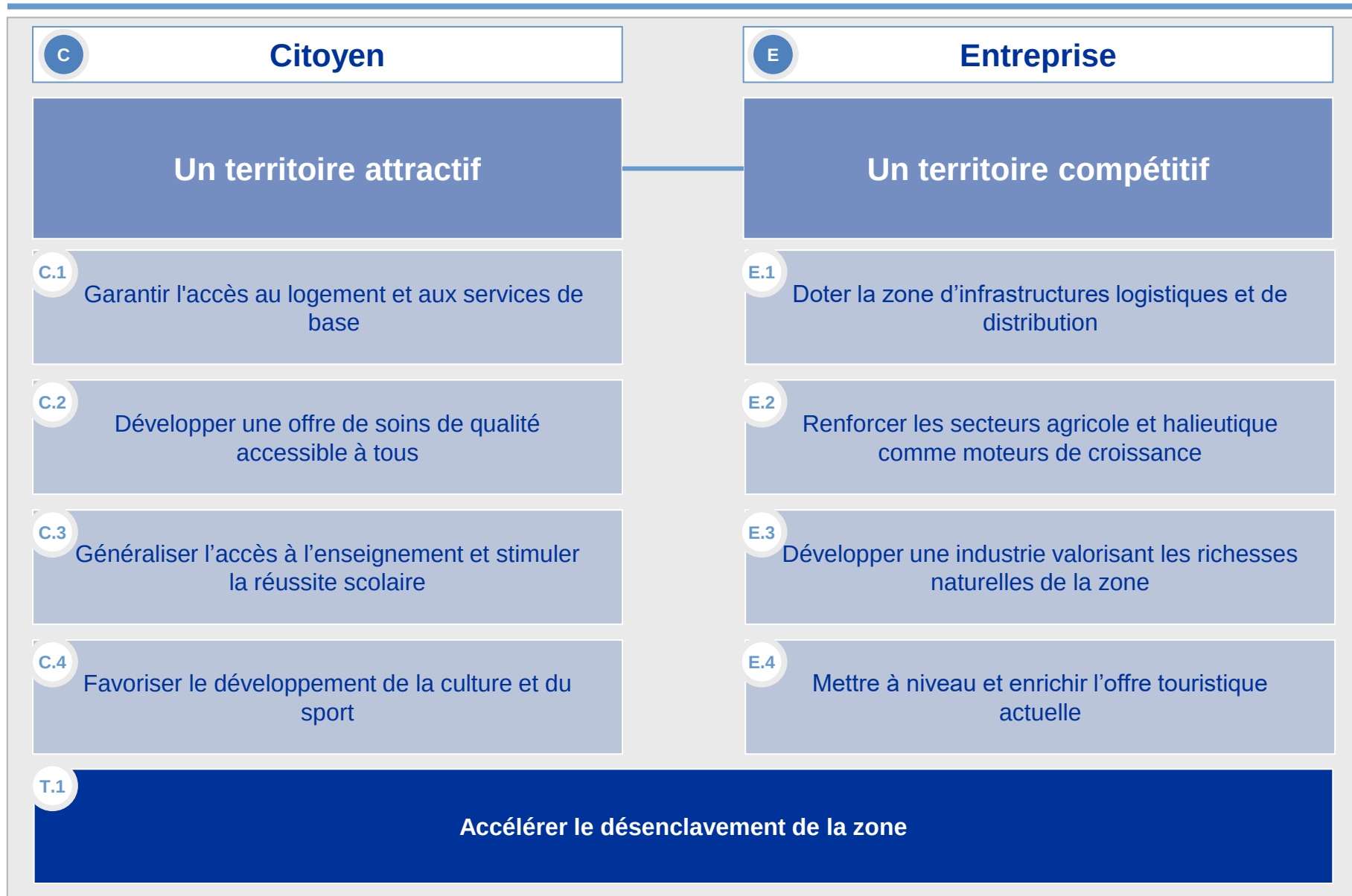
4.3

Projets d'infrastructures

5

Territorialisation des pôles économiques compétitifs

Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



T.1 Accélérer le désenclavement de la zone

Rappel des conclusions du diagnostic

Infrastructures routières

- La zone est caractérisée par un réseau routier plus dense que la moyenne nationale, (avec 9,2 % de routes revêtues) mais marquée par un manque de connectivité à l'est de la zone, pénalisant ainsi le transport de marchandises.
- La présence de 2 pays frontaliers, Ghana et Burkina Faso, fait de la zone une plateforme pour le transport des marchandises



Infrastructures ferroviaires

- La seule voie ferrée de Côte d'Ivoire, reliant Abidjan à Ouagadougou, traverse les gares de Dimbokro, Bouaké, et Katiola. De par ses capacités de transport, elle joue un rôle important dans le potentiel économique de la zone.



Infrastructures aéroportuaires

- L'aéroport de Bouaké est un atout malgré le besoin de réhabilitation et de modernisation.
- Deux aérodromes sont présents dans la zone, mais sont très peu fréquentés. Notamment l'aérodrome de Bouna qui accueille uniquement des vols privés



TIC

- Avec plus de 50 % de localités non couvertes par le réseau mobile national, la zone Centre Nord-Est est l'une des zones du pays qui présente le plus de zones blanches.



Infrastructures	Equipements		
	Connecteur Local	Connecteur Secondaire	Connecteur principal
Routières	Connecteur principal	Routes bitumées	Routes bitumées à deux voies et à double sens
	Connecteur secondaire	Routes bitumées à double sens	Routes bitumées à double sens
	Connecteur local	Liaisons routières profilées	Routes bitumées
Aéroportuaires	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
	Piste bitumée	Aérodrome : • Piste bitumée • Zone d'entretien • Zone de stockage	Aéroport International : • Service de douane • Service de police • Pompier • Zone de fret • Zone d'entretien des avions • Hall d'accueil des voyageurs
TIC	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
	2G/3G	3G Fibre optique	

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- **Relier les pôles économiques principaux et secondaires** par des infrastructures de transport de qualité est nécessaire autant pour le développement du transport de personnes que pour le transport de marchandises
 - Très faible proportion de revêtement des routes dans la zone
 - Manque d'entretien et d'organisation du réseau routier
 - Besoin de modernisation des infrastructures ferroviaires et aériennes
- Le Centre Nord-Est est une **zone de transit** pour les marchandises, en particulier les échanges de productions agricoles avec les pays de la sous région.

Projets prévus dans la zone

Routier	1	Dynamisation des liaisons routières entre connecteurs
	2	Mise en place de gares routières modernes et fonctionnelles
Ferroviaire	3	Réhabilitation de la gare ferroviaire
Aérien	4	Modernisation des infrastructures aériennes
NTIC	5	Amélioration de la qualité des réseaux mobiles
	6	Raccordement au réseau de transmission en fibre optique



Sommaire

1

Contexte et objectifs

2

Synthèse du diagnostic de la zone

3

Vision stratégique

4

Banques de projets

5

Territorialisation des pôles économiques compétitifs

Présentation des connecteurs de la zone Centre Nord-Est

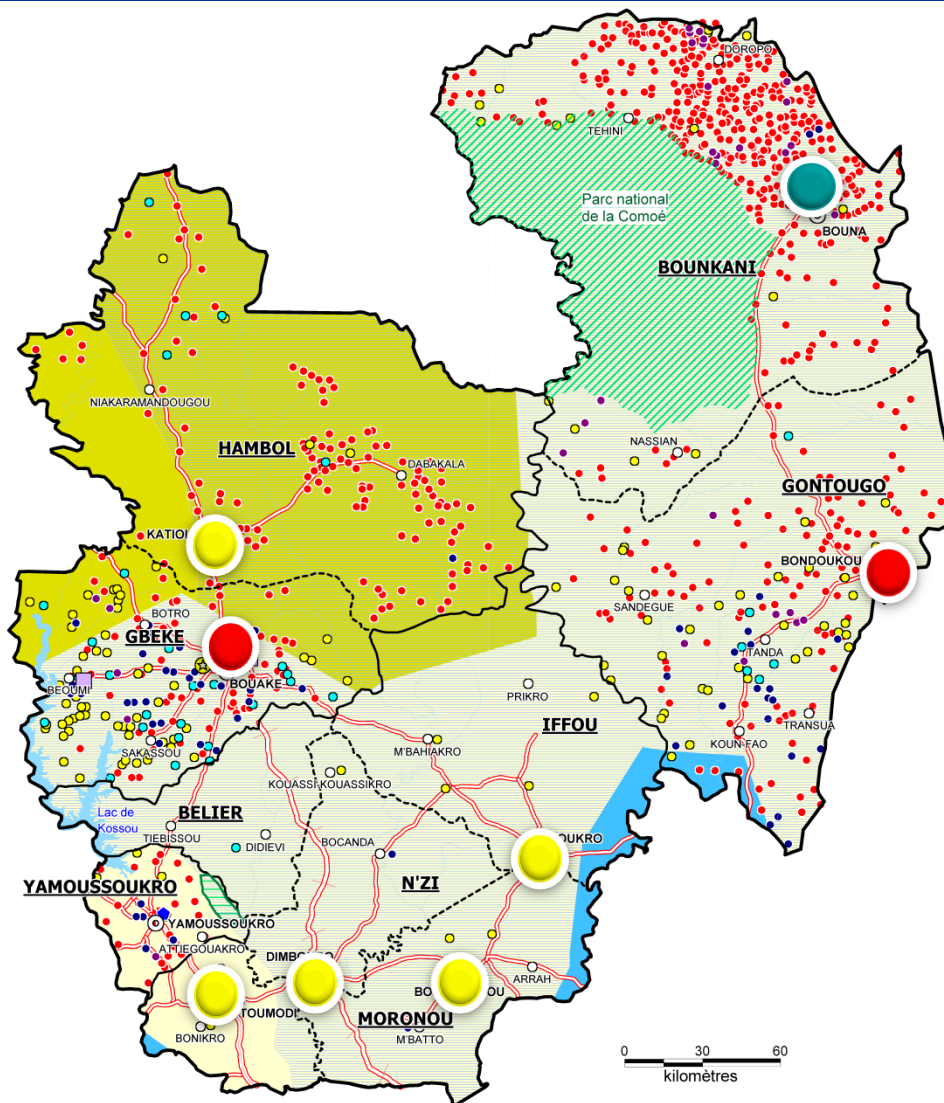
La zone Centre – Nord-Est compte 2 connecteurs principaux, un connecteur secondaire et 5 connecteurs locaux

BOUAKE, connecteur principal, de la partie occidentale, 2^{ème} ville industrielle du pays avec une forte spécialisation autour de l'industrie cotonnière et textile

BONDOUKOU, connecteur principal de la partie orientale, portée par 'agro-industrie de l'anacarde et les échanges avec le Ghana (commerce et logistique)

BOUNA, connecteur secondaire concentrée sur l'industrie de l'anacarde, le karité, l'élevage et le tourisme

TOUMODI, DIMBOKRO, BOUGOUANOU, DAOUKRO, KATIOLA, connecteurs locaux, avec une forte vocation de services à la population



Connecteurs principaux

Bouaké, Pôle textile

- **Capitale textile ivoirienne** : Unité de tissage et de filature, usines de traitement des colorants
- **Transformation de l'anacarde** : unité artisanale de transformation d'anacarde, unité industrielle de transformation de la pomme de cajou
- **Energie** : Centre de gazéification et de production d'électricité à partir de balles de riz
- **Centre de production et de transformation de viande ovine et bovine** : station intégrée de viande ovine, tannerie
- Elle abrite l'un des plus grands **marchés de gros** de Côte d'Ivoire, des centres d'Approvisionnement en différents produits et centres commerciaux
- Elle abrite également une usine d'**alimentation de bétail** et une zone de travail des métaux
- **Pêche et transformation des produits de la pêche continentale** : Filetage / Conservation / Congélation / Fabrication de co-produits issus du Barrage de Kossou ; bases à terre pour l'aquaculture en cage



BONDOUKOU, Connecteur principal de la partie orientale de la zone

Bondoukou, Pôle Anacarde, nœud logistique et commercial

- **Zone de collecte et de traitement de l'anacarde** : unités artisanales de collecte et de transformation de l'anacarde (noix de cajou)
- **Aquaculture** : aménagement et concession de plateformes piscicoles intégrées (PPI)
- **Zone de travail des métaux**
- **Plateforme d'échanges** avec le nord-est du pays, le Ghana et le Burkina Faso (entrepôts frigorifiques, plateforme multi-services)
- **Ville aux mille mosquées** : centre culturel et religieux avec un rayonnement national et sous-régional



Connecteur secondaire

Connecteur secondaire

BOUNA, Connecteur Secondaire

Bouna, traitement de l'anacarde, élevage et plateforme logistique

- **Centre de collecte et de traitement de l'anacarde** : unités de transformation d'anacarde
- **Zone de production de cultures vivrières** : périmètres irrigués, champs-école, plateforme multi-services
- **Centre de production et de transformation de viande bovine** : Ranchs, et centre de formation professionnelle
- **Energie** : Centre de gazéification et de production d'électricité à partir de balles de riz
- **Zone commerciale** profitant de la proximité des pays frontaliers
- Avec un accès privilégié au Parc National de la Comoé, **l'éco tourisme** viendra compléter ses principales vocations et permettra de générer une activité supplémentaire pour la population



>> Outre ces vocations, le connecteur secondaire offrira tous les services nécessaires à la population et aux entreprises de la région. D'autres activités génératrices de revenus s'y installeront naturellement et notamment les petites industries locales, les services de transport, l'artisanat,...

Connecteurs locaux

Connecteurs locaux

*Un connecteur local a pour vocation principale de **mettre à disposition des populations les éléments nécessaires à l'amélioration de la productivité et à une meilleure valorisation des productions végétales et/ou animales rurales**, ainsi que ceux nécessaires à la valorisation des potentialités touristiques et artisanales locales.*

*Il dispose d'une **grille d'équipements adaptée à sa position régionale et offre aux populations une cadre vie de qualité** (services administratifs, éducatifs, sanitaires, sportifs et culturels) et un **accès aux services de base** (eau, électricité et assainissement) adapté*

*Il est doté des **infrastructures minimales nécessaires au développement de petites unités industrielles** nécessaires à la commercialisation des productions locales (ensachage, conditionnement,...)*

*Il propose enfin les **conditions d'une valorisation des potentialités spécifiques locales***



Connecteurs locaux

Services à la population et conditions d'une valorisation des potentialités spécifiques locales

KATIOLA

- Elevage
- Transf. Mangue
- Coton /Riz
- Artisanat

DIMBOKRO

- Textile
- Commerce
- Manioc
- Mangue

TOUMODI

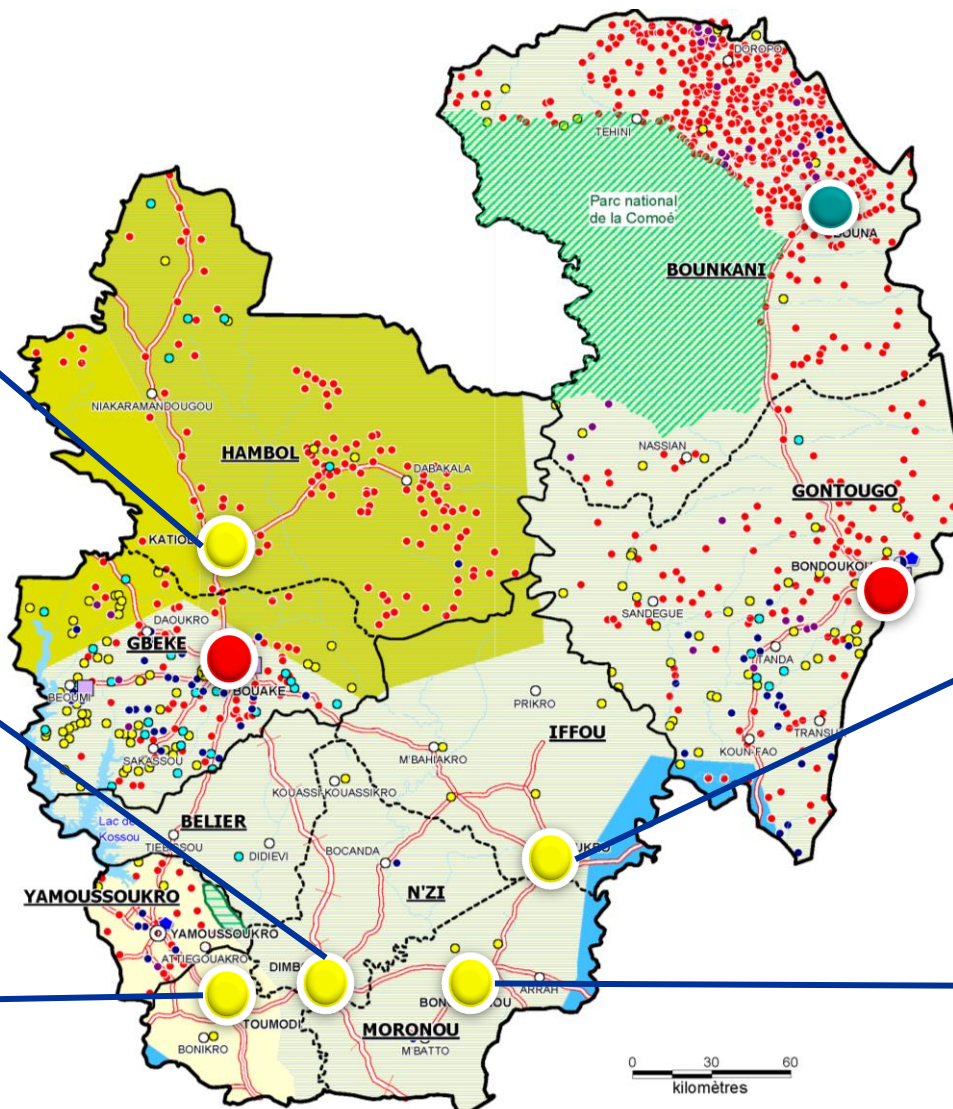
- Commerce
- Logistique
- Riz

DAOUKRO

- Commerce

BONGOUANOU

- Commerce





Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement

Programme d'aménagement de Pôles Economiques Compétitifs (PEC) dans les Districts du pays

Atelier régional – Zone Centre Nord-Est

Avril 2016